



ÉDITION DE L'EST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

1900 à 1960

SOMMAIRE

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 34
Partie II Corrections aux cartes	35 à 45
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	47
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques	49 à 57
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	59 à 65

Canada

Direction générale des Services à la
navigation maritime
Aides Maritimes

PAPIER RECYCLÉ

Internet: <http://www.notmar.com>

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

Terre-Neuve

Centre SCTM - St.John's
Téléphone: (709) 772-2083
Facs: (709) 772-6285

Maritimes

Centre Régional des Opérations des Maritimes
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633
Téléphone: (902) 426-6030
Facs: (902) 426-6334
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

Centre & Arctique

Centre SCTM - Sarnia
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237
Téléphone: (519) 337-6360
Facs: (519) 337-2498

Laurentienne

Centre SCTM - Québec
Téléphone: (418) 648-5410
Facs: (418) 648-7244
Courrier électronique: XLAUSCTM@dfo-mpo.gc.ca

Pacifique

Centre régional d'information maritime - Vancouver
Téléphone: (604) 666-6011
Facs: (604) 666-8453

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Renseignement d'origine canadienne - Une étoile (*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Édition mensuelle des Avis aux navigateurs - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

NOTA: *This publication is also available in English.*

SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale

Tableau des stations de référence DGPS de l'étape 1					
Nom de la station	Numéros d'identité des stations de référence	Identité de la station DGPS	Pos. géogr. Latitude Longitude	Fréquence [khz]	Bits/sec.
Alert Bay C.-B.	300,301	909	50 35 N 126 55 W	309	200
Amphitrite Pt C.-B.	302,303	908	48 55 N 125 32 W	315	200
Cardinal ON	308,309	919	44 47 N 75 25 W	306	200
St. Jean Richelieu QUÉ	312,313	929	45 19 N 73 18 W	296	200
Lauzon QUÉ	316,317	927	46 48 N 71 09 W	309	200
Partridge Island N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 W	295	200
Pt. Escuminac N.-B.	332,333	936	47 04 N 64 47 W	319	200
Fox Island N.-É.	336,337	934	45 19 N 61 04 W	307	200
Cape Race T.-N.	338,339	940	46 39 N 53 04 W	315	200
Cape Ray T.-N.	340,341	942	47 34 N 59 09 W	290	200

ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998. Le rendement sera soumis, à un programme de validation rigoureux tout au long de 1998. Les stations seront ensuite déclarées en état de service entièrement opérationnel (SEO). Nous rappelons aux navigateurs d'utiliser le service DGPS avec prudence tant que son état SEO n'aura pas été annoncé officiellement.

La Garde côtière canadienne a reçu dernièrement des rapports concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

À l'exception de ce problème, aucune difficulté importante n'a été rencontrée à ce jour depuis la mise en oeuvre du DGPS. Nous ne prévoyons pas en rencontrer non plus à l'avenir.

Rapport de divergence pour le DGPS

La Garde côtière met actuellement en oeuvre les systèmes de positionnement global différentiel au Canada. À l'heure actuelle, 17 stations DGPS sont en état de service opérationnel initial (SOI) au Canada. La station DGPS de Rigolet, au Labrador, sera installée le 30 novembre 1998.

Après une période de validation de service, le réseau DGPS sera déclaré comme assurant un service entièrement opérationnel (SEO). On prévoit que cette annonce sera faite en mars 1999. Le service entièrement opérationnel DGPS prévoit respecter les normes des niveaux de service annoncées et toutes les garanties de service seront assurées par le SEO.

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrirez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante :

Directeur des Aides maritimes
200 rue Kent, 5ième étage
No de poste 5130
Ottawa (Ontario)
K1A 0E6

DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

User informations / Renseignements sur l'utilisateur

Vessel name / Nom du navire: _____ Destination: _____

Vessel position at the beginning of the anomaly /

Position du navire au début de l'anomalie : _____

Vessel position at the end of the anomaly /

Position du navire à la fin de l'anomalie : _____

Anomaly report / Rapport d'anomalie

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: _____ Duration / Durée: _____

Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: _____

DGPS site using / Station DGPS utilisée: Freq.: _____ kHz SS: _____ dB SNR: _____ dB

DOP Geometry / Géométrie DOP : _____

User receiver operates correctly with other DGPS sites? /

Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS?: Yes/ Oui

No / Non _____

Comments / Commentaires: _____

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: _____

Phone / Téléphone : _____

Weather conditions / Conditions météo

Winds / Vents : Direction: _____ Speed / Vitesse: _____ KTS

Temp. °C: _____ VIS: _____ N.M.

Sea State / État de la mer

: _____

Bearing and range to electrical storm /

Direction et distance de l'orage

: _____

Time of the storm / Heure de l'orage: _____ UTC

Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:

User equipment informations / Renseignements sur l'équipement

GPS receiver / Récepteur GPS: Make / Fabricant: _____ Model: _____

DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS: Make / Fabricant : _____ Model: _____

Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : _____ No / Non : _____

DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non : _____

If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:

ECDIS / SVCEI: Make / Fabricant: _____ Model: _____

Radar image interfaced / Image radar intégrée?: Yes /

Oui: _____ No / Non: _____

Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: _____ No / Non: _____

Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : _____

This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:

1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.

2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes
200 rue Kent, 5ième étage
No de poste 5130
Ottawa, Ontario
K1A 0E6

Canada

**Legend/
Légende**

- Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.
La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.
- KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.
- N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.
- Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .
- SS** : Signal strength in decibel / Force de signal en décibel.
- SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .
- DOP (dilution of precision) :** Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10
- SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

1. Aides à la navigation superflues

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

2. Normes relatives aux aides à la navigation

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétro réfléchissant.

3. Aides privées à la navigation

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

NOUVEAUX PROJETS

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et amateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation
Ministère des Pêches et Océans
Garde côtière canadienne
C.P. 5667, St. John's, T.-N.
A1C 5X1

RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant régional Aides à la navigation
C.P. 1000, Dartmouth, N.-É.
B2Y 3Z8
Téléphone: (902) 426-3151

RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies compléteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 97/98 et des hypothèses de réduction de service envisagées d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1999/2000 Suite à l'ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS
1) Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2 a) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	79 bouées enlevées et 56 bouées converties	19 bouées à convertir (non lumineuses)	nil
2 b) Réduction de service sur 5% (29 bouées lumineuses converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	nil	29	29
3) Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	8 et un site ne sera plus abandonné	3	nil
4) Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signal de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	5 (dont deux signaux de brume)	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,
101 boulevard Champlain, Québec (QUÉ), G1K 7Y7

RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes
Région du Centre et de l'Arctique
201 Front Street North, suite 703
Sarnia (Ontario) N7T 8B1
N^{os} de téléphone :
(519) 383-1859
(519) 383-1861
N^o de télécopieur :
(519) 383-1989

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS
CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa, Ontario,
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) _____

AJOUTER _____ **MODIFIER** _____ **RETIRER** _____ **QUANTITÉ** _____

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

N° d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

NATIONALE

CANADA - Écrasement de l'avion Swissair - Mise en garde	1942	28
.....		
- Liste des cartes touchées par les Avis (T) et (P) en vigueur le 25 septembre 1998.	1925	11-14
.....		
- Sommaire des Avis Temporaires et Préliminaires en vigueur le 25 septembre 1998.	1924	14-26
.....		
- Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.	1922(T)	27
.....		
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Carte marine	1960	30
.....		
- Cartes marines	1926	1
.....		
- Dates de l'édition courante des cartes.	1900	2-11
.....		
- Tables des marées et courants du Canada - 1999.	1941	30
.....		

ARCTIQUE

TERRITOIRES DU NORD-OUEST - HAY RIVER - Aides à la navigation.	1943	29
.....		
- MCCLINTOCK BAY - Aides à la navigation.	1945	29
.....		
- SIMPSON STRAIT - Aides à la navigation.	1944	29
.....		
- SPENCE BAY - Aides à la navigation.	1946	29
.....		

TERRE-NEUVE

TERRE-NEUVE - BONAVIDA BAY - Feu et annexe graphique.	1921	35
.....		
- LABRADOR - ALEXIS BAY - Bouées.	1938	38
.....		
TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST - BAY OF EXPLOITS - SALT WATER POND ET BRIDGEPORT ROCK - Bouées et feu.	1901	37
.....		
- BONAVIDA BAY - Modifications à la carte.	1918	36
.....		

TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - GRAND BRUIT - Feu et bouées.	1904	39
.....		
- PLACENTIA BAY - LITTLE BURIN ISLAND - Modification à la carte.	1914	37
.....		
- ST MARY'S BAY - Bouées.	1915	36
.....		
TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - CONCEPTION BAY - CATALINA HARBOUR, PORT DE GRAVE, HARBOUR GRACE ET CARBONEAR - SAINT JOHN'S HARBOUR - Feu, bouées et épave.	1906	35,36
.....		
- FORTUNE BAY - Modifications aux aides.	1912	38
.....		
- TRINITY BAY - TICKLE BAY - THE GUT ET CHANGE COVE - Bouées.	1909	36,37
.....		

MARITIMES

BAIE DE FUNDY - SAINT JOHN RIVER - Aides à la navigation.	1948	29
.....		
DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - Aides à la navigation.	1952	26
.....		
ÉTATS-UNIS, CÔTE EST - GOLFE DU MAINE - Explosifs non éclatés.	1908	43
.....		
ÎLE DU CAP-BRETON, CÔTE DE L'ATLANTIQUE - APPROCHES DE GREAT BRAS D'OR - Modifications aux aides.	1917	40
.....		
NOUVEAU-BRUNSWICK - Aides à la navigation.	1951	26
.....		
NOUVELLE-ÉCOSSE - Modification à la publication des Aides radio à la navigation maritime (Atlantique et Grands Lacs) - 1998.	1927	47
.....		
- DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - LITTLE HARBOUR - Aides à la navigation.	1949	29
.....		
- ÎLE DU CAP-BRETON - BRAS D'OR LAKES - CAPE ST. LAWRENCE À GUYON ISLAND - Aides à la navigation.	1947	29
.....		
- SHELBURNE - Aides à la navigation.	1950	26
.....		

MARITIMES (Suite)

NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - GUNNING COVE - Feu à être supprimé.	1958(P)	28,29
--	---------	-------

.....

GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT

DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - À L'OUEST DE BORDEN - Mouillage interdit.	1913	41
--	------	----

.....

FLEUVE SAINT-LAURENT - BAIE DES SEPT-ÎLES - Profondeurs.	1910	43
---	------	----

.....

- ÎLE VERTE - Feu à être supprimé.	1940(P)	29,30
------------------------------------	---------	-------

.....

- LAC SAINT-PIERRE - ÎLE DU MITAN - Bouée.	1923	43
--	------	----

.....

- MARSOUI - Quai.	1931	42
-------------------	------	----

.....

- Reconstruction du quai terminée.	1905	42
------------------------------------	------	----

.....

- PORT DE MONTRÉAL - QUAI 58 - Profondeurs maintenues.	1902	44
--	------	----

.....

GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - JACQUET RIVER - Aide à la navigation.	1954	26
---	------	----

.....

- L'ANSE-À-BEAUFILS - Modification à la carte.	1928	41,42
--	------	-------

.....

- MIDDLE CARAQUET - Feux demeurent en service.	1920	42
--	------	----

.....

- CARIBOU HARBOUR - Résultats d'un levé.	1916	40,41
--	------	-------

.....

- ÎLE D'ANTICOSTI - BAIE ELLIS - Haut-fond inexistant.	1936	42
--	------	----

.....

- RIVIÈRE RESTIGOUCHE - Aides à la navigation.	1953	26
--	------	----

.....

GOLFE DU SAINT-LAURENT, RIVE NORD - RIVIÈRE SAINT-PAUL - Émissaire.	1934	38,39
--	------	-------

.....

- VIEUX-FORT - Émissaire.	1932	39
---------------------------	------	----

.....

- Quai.	1933	39
---------	------	----

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - Aides à la navigation.	1956	27
---	------	----

.....

QUÉBEC - RIVIÈRE RICHELIEU - SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU - Marina.	1929	44
RÉGION LAURENTIENNE - Aides à la navigation.	1955	27
TERRE-NEUVE, CÔTE OUEST - COBROY HARBOUR - Bouées.	1903	40
CENTRE		
BAIE GEORGIENNE - PORT MCNICOLL - HOG BAY - Bouée.	1937	45
GRANDS LACS - LAC HURON - ST. MARY'S RIVER - LAC SUPÉRIEUR - LAC DES BOIS - LAC WINNIPEG - Aides à la navigation.	1957	28
LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - Aides à la navigation à être modifiées.	1959(P)	30-34
LAC SUPÉRIEUR - PANCAKE SHOAL - Modification à la carte.	1907	45
ONTARIO - LAC SEUL - Feux supprimés temporairement.	1939(T)	1,2
RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - LAC DES DEUX MONTAGNES - ANSE DE VAUDREUIL - Résultat d'un levé.	1919	44,45
VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - CANAL DE BEAUHARNOIS - Modification à la carte.	1911	44

1220	1910	43
LC 1221	1910	43
LC 1234	1926	1
1310	1902	44
1312	1923	43
1351	1929	44
1410	1911	44
1510	1919	44,45
2059	1926	1
2061	1926	1
2202	1937	45
2223	1937	45
2239	1937	45
LC 2300	1907	45
LC 4003	1908	43
LC 4015	1904	39
LC 4017	1906 1918	35,36 36
LC 4026	1905 1931	42 42
4279	1926	1
LC 4335	1926	1
LC 4367	1917	40
LC 4406	1913	41
4430	1936	42
4471	1932 1933 1934	39 39 38,39
4483	1916	40,41
LC 4520	1918	36

4598	1901	37
LC 4624	1914	37
4634	1904	39
4682	1903	40
4830	1912	38
LC 4831	1912	38
LC 4832	1912	38
4843	1915	36
LC 4846	1906	35,36
LC 4847	1906	35,36
4849	1906 1921	35,36 35
LC 4850	1906	35,36
LC 4851	1909	36,37
4854	1921	35
LC 4913	1920	42
4920	1926	1
4921	1928	41,42
5179	1938	38
LC 8014	1906	35,36

***1926 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

<u>CARTE</u>	<u>TITRE & MATIÈRES</u>	<u>ÉCHELLE</u>	<u>PUBLIÉE</u>	<u>CAT #</u>	<u>PRIX</u>
--------------	-----------------------------	----------------	----------------	--------------	-------------

1. Nouvelle carte.

Lake Ontario/Lac Ontario

2059	Scotch Bonnet Island to/à Cobourg		1:70 000	31 juil./98	3	\$20.00
------	-----------------------------------	--	----------	-------------	---	---------

Limite(s): 43°41'00" N 78°14'00" W
 44°06'00" N 78°14'00" W
 44°06'00" N 77°27'00" W
 43°41'00" N 77°27'00" W

NOTA: (1) Celle-ci est une carte métrique.
 (2) Cette carte est basée sur le Système géodésique de l'Amérique du Nord 1983 (NAD 83).
 (3) Cette carte incorpore et annule l'Avis 484(P)/97.

2. Nouvelles éditions.

St. Lawrence River/Fleuve Saint-Laurent

LC 1234	Cap de la Tête au Chien à/to Cap aux Oies		1:80 000	24 juil./98	1	20.00
---------	---	--	----------	-------------	---	-------

Cape Breton Island/Île du Cap-Breton

4279	Bras D'Or Lake		1:60 000	28 août/98	1	20.00
------	----------------	--	----------	------------	---	-------

Nova Scotia/Nouvelle-Écosse

LC 4335	Strait of Canso and Approaches		1:75 000	14 août/98	1	20.00
---------	--------------------------------	--	----------	------------	---	-------

New Brunswick/Nouveau-Brunswick

4920	Plans: Baie des Chaleurs/Chaleur Bay - Côte Sud/South Shore		-----	18 sept./98	1	20.00
------	---	--	-------	-------------	---	-------

NOTA: (1) Cette carte incorpore l'Avis 783(P)/94.
 (2) Cette carte incorpore et annule les Avis 595(T)/95, 711(P)/98, 958(P)/98 et 1144(P)/98.

3. Carte retirée en permanence.

<u>Carte</u>	<u>Titre</u>	<u>Lors de la publication la carte</u>
2061	Scotch Bonnet Island to/à Cobourg	2059

***1939(T) ONTARIO - LAC SEUL - Feux supprimés temporairement.**

Les feux suivants ont été supprimés temporairement.

Bear Narrows (L.F. 1526) (50°24'30" N 92°00'00" W)

Omega Point (L.F. 1527) (50°17'30" N 92°01'00" W)

McLean Narrows (L.F. 1528) (50°22'00" N 92°04'00" W)

Pauli Island (L.F. 1528.2) (50°23'50" N 92°07'00 "W)

Deception Bay (L.F. 1528.4) (50°11'20" N 92°57'30" W)

Manitou Rapids (L.F. 1528.6) (50°13'20" N 92°05'00" W)

Devil's Elbow (L.F. 1529) (50°13'30" N 92°06'00" W)

Canoe River (L.F. 1530) (50°18'20" N 92°13'20" W)

Eagle Island (L.F. 1531) (50°19'30" N 92°20'30" W)

Broken Stick Island (L.F. 1532) (50°19'00" N 92°23'50" W)

(AMA8035-10-7-13)

(GCC-D98-015)

*** 1900 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Dates de l'édition courante des cartes.**

ÉDITIONS DES CARTES. Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.							
CARTE NOUVELLE. La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte canadienne existante.							
NOUVELLE ÉDITION. Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.							
RÉIMPRESSION. Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. On peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.							
La liste suivante est une nomenclature des dates des éditions courantes des cartes jusqu'à l'édition mensuelle 10 de 1998. (L'astérisque indique les changements depuis l'édition mensuelle 8 1998.) Veuillez consulter les Avis aux navigateurs mensuelles pour plus d'information.							
Num/ro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression	Num/ro de la carte	Cat	Date de l'édition	Date de la dernière Réimpression
1	NE	05-janv.-96		1226	NC	27-mai-83	03-mai-91
1202	NE	13-nov.-81	20-mai-94	1229	NE	31-déc.-76	15-déc.-95
1203	NE	04-janv.-85	10-févr.-95	1230	NE	29-févr.-80	10-févr.-89
1209	NE	14-déc.-84	02-août-96	1233	NE	18-mai-84	03-janv.-97
1220	NE	28-févr.-97		L/C 1234	NE	02-juill.-93	20-oct.-95
L/C 1221	NE	27-déc.-91		L/C 1235	NE	25-avril-97	
1223	NE	03-oct.-97		L/C 1236	NE	01-mars-96	

	1260	NC	04-janv.-91		2054	NC	10-mai-85	
*	1310	NE	29-mai-98		2055	NC	05-juill.-91	
	1312	NC	05-avril-96		L/C 2058	NE	16-juin-89	
	1313	NE	27-juin-97		L/C 2060	NE	28-juin-85	01-juill.-94
	1314	NC	18-oct.-85	01-mars-96	2061	NE	18-mars-77	13-janv.-89
	1315	NE	05-juill.-96		L/C 2064	NE	10-févr.-89	05-mai-95
	1316	NE	07-févr.-97		2067	NE	01-nov.-85	15-févr.-91
	1317	NE	07-juin-96		2069	NE	04-mars-83	13-févr.-98
	1338	NE	05-avril-96	10-juill.-98	2070	NE	29-avril-83	
	1339	NE	19-août-83	03-janv.-97	L/C 2077	NE	25-août-95	
	1350	NC	06-juill.-84	25-mars-94	2085	NE	22-juin-90	08-avril-94
	1351	NC	21-sept.-84	11-août-95	2086	NC	09-juin-89	03-avril-92
	1361	NC	28-mai-76	01-mars-96	L/C 2100	NE	15-mai-87	02-avril-93
	1400	NE	26-août-88		L/C 2110	NE	29-mai-98	
	1409	NE	27-juin-97		L/C 2120	NE	27-mars-87	06-mars-92
	1411	NE	02-août-96		L/C 2121	NC	18-déc.-87	
	1412	NE	13-janv.-84	05-juill.-96	L/C 2122	NE	05-juill.-91	05-avril-96
	1413	NE	21-août-87	05-juill.-96	L/C 2123	NE	12-mars-93	04-avril-97
	1414	NE	01-juin-84	24-févr.-95	2140	NC	16-sept.-88	
	1434	NC	01-mars-96		2165	NC	08-mars-91	
	1435	NC	15-déc.-95		2181	NE	10-nov.-89	
	1436	NC	15-janv.-93	03-janv.-97	L/C 2200	NE	01-mai-87	17-avril-92
	1437	NC	19-mars-93	30-mai-97	L/C 2201	NE	21-sept.-84	25-févr.-94
	1438	NE	06-oct.-95		2202	NE	04-avril-86	10-mars-95
	1439	NE	22-févr.-91	07-févr.-97	2203	NE	07-oct.-88	13-nov.-92
	1509	NC	18-mai-90	27-juin-97	2204	NE	06-mai-83	12-févr.-93
	1510	NE	23-janv.-98		2205	NE	18-déc.-87	06-mars-92
	1512	NE	03-août-84	09-oct.-92	2206	NC	27-juin-97	
	1513	NE	07-juin-96		2212	NC	24-févr.-95	
	1514	NC	24-juill.-98		2213	NC	24-févr.-95	
*	1515	NC	24-juill.-98		2214	NC	07-oct.-94	
*	1550	NE	05-janv.-96		2215	NC	12-août-94	
	1551	NE	27-juin-86		2218	NC	13-avril-84	
*	1552	NE	05-juin-98		2221	NE	07-juin-96	
	1553	NC	15-févr.-80	21-avril-95	2222	NC	13-avril-84	
	1554	NE	16-sept.-88	15-août-97	2223	NC	13-avril-84	
	1555	NC	12-oct.-79		2225	NE	08-mars-91	11-juill.-97
L/C	2000	NE	10-avril-98		2226	NE	22-nov.-91	
	2006	NE	03-juill.-87	16-févr.-90	L/C 2228	NC	16-févr.-90	
	2007	NE	10-sept.-82	09-sept.-94	2235	NE	06-févr.-87	30-déc.-94
	2011	NC	08-juill.-88		2239	NE	08-mars-85	01-mars-96
	2017	NC	13-juill.-90		L/C 2243	NE	30-août-85	08-avril-94
	2018	NC	22-juin-90		L/C 2244	NE	24-juill.-87	16-juin-95
	2021	NE	25-juin-93		L/C 2245	NE	06-juin-86	05-avril-96
	2022	NE	02-août-96		2250	NC	09-mai-86	
	2023	NE	01-mars-85	24-mars-95	2251	NC	11-avril-86	26-juin-92
	2024	NE	29-mars-85	16-déc.-94	2257	NE	02-nov.-84	07-juin-96
	2025	NE	01-mars-85	28-mai-93	2258	NE	16-juin-89	05-avril-96
	2026	NE	05-avril-85	15-déc.-95	2259	NE	15-juin-62	02-juill.-93
*	2028	NE	05-juin-98		2260	NE	13-juin-86	05-avril-91
	2029	NE	20-mars-87	08-mai-92	2261	NE	13-juin-86	21-avril-95
	2042	NE	07-oct.-94		2266	NC	22-juin-84	
	2043	NC	29-nov.-68	26-mars-82	2267	NC	22-juin-84	
	2044	NC	28-févr.-97		2268	NE	31-mars-89	06-mai-94
	2047	NC	07-avril-95		2273	NC	13-oct.-55	22-août-75
	2048	NC	11-oct.-91		2274	NE	08-juin-90	
	2049	NC	10-mai-85		L/C 2282	NE	07-juin-96	
	2050	NC	10-mai-85		L/C 2284	NE	27-oct.-89	07-juin-96
	2053	NC	10-mai-85		2286	NE	21-janv.-83	25-août-95

--	--	--	--	--	--	--	--

2289	NE	16-oct.-87	05-juin-92	3476	NC	31-août-84	22-avril-94
2291	NE	12-juill.-81	15-avril-88	3477	NE	03-mai-85	08-sept.-89
2292	NE	28-avril-89	05-avril-96	3478	NE	24-févr.-95	
2293	NE	11-juin-65	12-déc.-80	3481	NE	05-déc.-86	17-déc.-93
2294	NE	23-juin-89	24-janv.-97	3488	NC	21-oct.-94	
2297	NE	20-janv.-60	19-sept.-97	3489	NC	21-oct.-94	
2298	NE	02-juill.-58	13-févr.-81	3490	NE	25-juill.-97	
2299	NE	30-sept.-83	30-juin-95	3491	NE	05-janv.-96	
L/C 2300	NC	24-avril-98		3492	NC	27-juin-97	
L/C 2301	NE	22-févr.-91		3493	NE	01-juill.-94	
L/C 2302	NE	02-août-85		3494	NE	21-févr.-92	
2303	NE	18-mai-55	29-juin-90	3495	NE	21-févr.-92	
2304	NE	31-mai-57	01-févr.-80	L/C 3512	NC	30-nov.-84	05-mars-93
2305	NE	17-déc.-56	08-févr.-80	L/C 3513	NC	30-nov.-84	19-févr.-93
2306	NE	03-mai-57	09-mai-75	3514	NE	02-août-96	
2307	NE	31-août-56	11-mars-77	3515	NC	18-janv.-91	03-juin-94
2308	NE	19-juill.-46	21-avril-78	3526	NE	24-févr.-95	
L/C 2309	NE	08-juill.-88		3527	NE	01-janv.-88	02-avril-93
2310	NE	03-juin-46	01-févr.-80	3534	NE	07-mai-93	
2311	NE	08-janv.-58	12-avril-91	3535	NE	16-août-85	16-avril-93
2312	NE	13-nov.-87	08-avril-94	3536	NC	21-avril-78	16-avril-93
2313	NE	21-juin-57	28-oct.-77	3537	NC	27-sept.-85	22-juin-90
2314	NE	11-juill.-86		3538	NE	27-nov.-92	02-août-96
2315	NE	22-avril-88		3539	NE	04-août-89	25-avril-97
2318	NE	03-déc.-82		3540	NE	22-mai-92	
2400	NE	29-juin-90		3541	NE	29-juill.-94	
L/C 3000	NE	20-janv.-89	22-avril-94	3542	NE	01-juill.-94	
L/C 3001	NE	07-oct.-94		3543	NE	27-nov.-92	30-mai-97
L/C 3002	NE	16-déc.-94		3544	NE	25-sept.-87	01-mai-98
3050	NE	03-mai-96		3545	NC	28-avril-89	12-août-94
3052	NE	07-oct.-94		3546	NC	28-avril-89	11-juill.-97
3053	NC	11-avril-86	02-févr.-90	3547	NC	28-avril-89	05-avril-96
3055	NC	21-juin-91		3548	NE	26-sept.-97	
3056	NC	21-juin-91		3549	NC	03-déc.-93	05-avril-96
3057	NC	21-juin-91		3550	NC	03-déc.-93	02-janv.-98
3058	NC	21-juin-91		3552	NC	02-janv.-87	02-avril-93
3061	NC	29-mai-81	21-juin-85	3555	NE	27-juin-86	09-avril-93
3062	NC	24-mai-85		3559	NC	15-juin-79	02-févr.-90
3080	NE	03-avril-92		3564	NC	04-déc.-87	08-sept.-95
3311	NE	31-déc.-93		3598	NE	14-août-87	11-oct.-91
3312	NC	31-janv.-86	05-avril-91	3601	NC	26-août-94	
3313	NC	28-juill.-95		L/C 3602	NE	24-mai-85	12-août-94
3410	NC	24-mars-95		L/C 3603	NE	23-oct.-81	01-nov.-91
3411	NC	24-mars-95		L/C 3604	NE	06-nov.-87	13-juin-97
3415	NE	13-févr.-87	08-avril-94	L/C 3605	NE	06-mars-98	
3419	NC	02-juill.-93		L/C 3606	NE	27-juill.-84	03-sept.-93
3424	NC	24-juill.-87	02-avril-93	3623	NE	26-août-77	06-janv.-89
3440	NE	11-mars-83	15-oct.-93	3624	NE	19-AUG-88	22-avril-94
3441	NE	12-août-88	06-déc.-96	3625	NC	25-oct.-68	10-mars-89
3442	NE	03-juin-88	06-déc.-96	3646	NE	30-juin-95	
3443	NE	30-janv.-98		3647	NE	05-juill.-85	02-janv.-98
3457	NE	29-déc.-89	01-mai-98	3651	NE	09-avril-93	
3458	NE	10-mars-95		3662	NE	07-août-87	17-déc.-93
3459	NE	24-oct.-97		3663	NE	31-mai-74	14-août-92
L/C 3461	NC	06-janv.-84	02-déc.-94	3664	NE	13-mai-77	05-avril-96
L/C 3462	NC	13-juill.-84	27-août-93	3665	NE	13-nov.-87	11-mars-94
L/C 3463	NE	03-oct.-97		3668	NE	12-mars-93	
3473	NE	13-févr.-87	04-déc.-92	3670	NE	21-oct.-94	
3475	NE	27-mai-88	02-juill.-93	3671	NE	27-août-82	03-juin-94

3673	NC	01-déc.-95		3859	NE	17-juin-66	18-juill.-80
3674	NC	01-déc.-95		3860	NE	12-sept.-69	05-janv.-90
3679	NC	14-juin-91	21-févr.-97	3863	NE	25-avril-80	16-mars-90
3680	NE	07-avril-78	26-avril-91	3864	NE	11-mai-62	17-déc.-93
3681	NC	08-juin-90		3865	NE	01-nov.-55	10-juill.-87
3682	NE	05-juin-87		3868	NE	12-juill.-68	19-avril-91
3683	NE	06-mars-98		3869	NE	28-nov.-86	02-mars-90
3685	NE	25-août-95		3890	NC	14-mars-86	07-avril-95
3686	NC	08-avril-88	02-déc.-94	3891	NC	08-sept.-89	01-août-97
3710	NE	04-juill.-86	15-juin-90	3892	NC	13-janv.-84	03-juin-94
3711	NE	15-juin-84	19-févr.-93	3893	NC	13-janv.-84	
3717	NE	28-juill.-95		3894	NE	12-juin-98	
3719	NE	17-avril-61	11-nov.-88	3895	NC	15-juin-84	09-juin-89
3720	NE	12-févr.-88	03-sept.-93	L/C 3902	NE	09-déc.-88	27-juin-97
3721	NE	26-août-94		3909	NC	11-déc.-87	03-juin-94
3722	NE	07-févr.-64	04-sept.-87	3920	NC	18-janv.-91	
3723	NE	29-juin-84		3921	NE	15-déc.-95	
3724	NE	23-mai-80	21-avril-95	3927	NE	29-mai-98	
3726	NE	23-mai-80	06-janv.-89	3931	NC	21-févr.-92	
3727	NE	29-juin-62	24-mars-95	3932	NC	21-févr.-92	12-juin-98
3728	NE	05-févr.-82	24-janv.-97	3933	NE	20-janv.-89	19-févr.-93
3729	NE	06-mars-98		3934	NC	21-févr.-92	02-juin-95
3730	NC	30-nov.-60	21-déc.-90	3940	NC	01-mars-96	
3733-A	NC	01-févr.-56		3955	NC	15-févr.-85	20-mai-94
3734	NE	09-juill.-76	24-mai-91	3956	NE	01-mars-96	
3736	NE	31-août-90		3957	NE	05-juin-98	
3737	NE	14-août-87	21-avril-95	3958	NE	24-mars-95	
3738	NE	04-févr.-83	24-mars-95	3959	NC	11-déc.-87	03-juill.-92
3739	NE	03-févr.-84	01-sept.-89	3960	NC	13-août-93	
3740	NE	20-mai-77	06-déc.-96	3962	NE	26-janv.-79	18-juin-93
3741	NE	15-févr.-63	30-juin-89	3963	NC	26-oct.-90	12-juin-98
3742	NE	16-juill.-82	02-août-96	3964	NC	07-juin-91	
3743	NE	25-mars-77	10-févr.-95	3994	NE	20-janv.-89	22-sept.-95
L/C 3744	NE	20-mai-88		4000	NE	14-déc.-84	
3745	NE	12-juin-98		L/C 4001	NE	01-déc.-95	
3746	NE	12-août-77	02-juill.-93	L/C 4002	NE	27-déc.-91	05-juill.-96
3747	NE	16-sept.-77	30-mai-97	L/C 4003	NE	14-déc.-84	29-juill.-94
3753	NE	30-avril-59	12-août-88	L/C 4006	NE	14-déc.-84	19-févr.-93
3761	NE	19-août-88		L/C 4010	NE	18-nov.-83	10-juill.-92
3772	NE	30-oct.-64	29-janv.-93	L/C 4011	NE	31-oct.-97	
3773	NE	26-avril-85	06-déc.-96	L/C 4012	NE	13-mars-87	14-juill.-95
3781	NE	18-mai-59	15-mars-91	L/C 4013	NE	07-nov.-86	03-juill.-92
3784	NE	23-juill.-82	16-déc.-94	L/C 4015	NE	24-juill.-92	
3785	NE	04-oct.-91	12-juin-98	L/C 4016	NE	05-mai-95	
3786	NC	05-juill.-46	12-mars-93	L/C 4017	NE	16-juin-95	
3787	NE	29-juill.-77	04-avril-97	L/C 4020	NE	27-déc.-91	
3794	NE	07-févr.-75	17-mars-89	L/C 4021	NE	27-déc.-91	
3795	NE	01-mai-64	09-juill.-93	L/C 4022	NE	27-déc.-91	02-août-96
L/C 3802	NE	24-nov.-89		L/C 4023	NE	28-nov.-86	05-janv.-96
3807	NC	07-janv.-60	07-oct.-88	L/C 4024	NE	27-déc.-91	
3808	NC	30-mars-62	13-oct.-89	L/C 4025	NE	27-déc.-91	18-juill.-97
3809	NE	24-août-79	24-mars-95	L/C 4026	NE	08-août-86	
3811	NE	06-déc.-63	27-sept.-91	L/C 4045	NC	19-mai-89	
3825	NE	16-déc.-77	09-juin-89	L/C 4047	NE	19-mai-95	
L/C 3853	NE	02-mars-90	05-avril-96	L/C 4049	NE	21-sept.-84	
L/C 3854	NE	23-oct.-87	23-avril-93	L/C 4098	NC	21-sept.-84	
3855	NE	13-janv.-67	26-avril-91	L/C 4099	NC	08-mai-92	
3857	NE	17-nov.-67	10-juill.-87	4114	NC	09-avril-93	
3858	NE	28-juill.-67	28-juill.-89	4117	NC	28-oct.-88	

--	--	--	--	--	--	--	--

L/C 4118	NC	22-mai-87	06-mars-98	4391	NE	21-févr.-92	
4124	NC	07-août-92		4394	NE	14-sept.-90	
4130	NC	30-mai-69	17-déc.-76	4395	NE	25-mai-90	
4140	NC	07-janv.-72	02-juill.-82	4396	NE	19-févr.-88	30-juill.-93
4141	NE	01-nov.-96		4399	NC	03-avril-42	26-août-83
4142	NE	01-nov.-96		4402	NE	11-sept.-59	20-mars-81
4145	NE	22-mars-91		L/C 4403	NE	21-juin-85	24-déc.-93
4170	NC	28-févr.-92		L/C 4404	NE	26-juill.-85	29-juin-90
4201	NE	26-janv.-90	10-mars-95	L/C 4405	NE	12-juill.-85	21-juill.-89
4202	NC	14-août-87	17-oct.-97	L/C 4406	NE	27-févr.-98	
4203	NC	07-août-87	07-nov.-97	*	4416	NE	01-mai-98
4209	NC	21-oct.-94		4419	NE	12-août-88	02-févr.-96
4210	NC	05-avril-91		4420	NE	03-oct.-69	06-nov.-81
4211	NE	07-déc.-90	02-juin-95	4421	NE	11-oct.-68	23-mars-79
L/C 4227	NC	24-mai-91		4422	NE	10-oct.-69	17-juin-94
L/C 4230	NC	15-juin-90	26-juin-98	4425	NE	02-mai-80	17-oct.-97
L/C 4233	NC	11-janv.-91		4426	NE	18-mars-88	
L/C 4234	NC	10-avril-87	26-déc.-97	4428	NE	06-oct.-78	
L/C 4235	NC	31-mars-89		4429	NE	04-juin-93	
L/C 4236	NC	30-janv.-87	28-juill.-95	4430	NE	02-oct.-81	21-mai-93
L/C 4237	NC	30-déc.-88	30-janv.-98	4432	NE	14-déc.-84	15-juin-90
L/C 4240	NC	06-oct.-89	06-juin-97	4437	NE	17-mai-91	
L/C 4241	NC	01-déc.-89	02-août-96	4440	NE	18-juill.-80	
L/C 4242	NE	28-août-92		4443	NC	16-juin-67	18-févr.-77
L/C 4243	NC	20-juin-86	25-août-89	4445	NC	17-juin-49	07-déc.-79
4244	NC	21-févr.-86	26-avril-91	4446	NC	06-janv.-53	31-déc.-93
4245	NE	28-nov.-86	25-déc.-92	4447	NE	09-nov.-84	
L/C 4255	NC	27-juill.-90		4448	NE	27-avril-90	
4266	NC	29-sept.-89		*	4449	NE	03-juill.-98
4275	NE	23-déc.-83	03-mai-96	4450	NE	02-mars-73	13-nov.-87
4276	NE	25-juill.-97		L/C 4451	NE	27-mars-87	15-juill.-88
* 4277	NE	17-avril-98		4452	NE	29-juill.-83	
4278	NE	20-mars-98		4453	NE	17-déc.-82	
4279	NE	13-juin-86	13-sept.-91	4454	NE	03-févr.-78	
4281	NE	20-févr.-87	14-juill.-95	4455	NE	10-sept.-76	20-oct.-89
4306	NE	14-juin-85	07-juin-96	4459	NE	22-janv.-88	
4307	NE	15-févr.-85	13-nov.-92	4460	NE	11-sept.-87	03-mai-91
4308	NE	07-sept.-84	27-sept.-91	L/C 4462	NE	28-juin-85	06-juin-97
L/C 4320	NE	26-sept.-97		L/C 4463	NE	09-août-85	15-juin-90
L/C 4321	NE	11-oct.-85	01-févr.-91	L/C 4464	NE	11-oct.-85	15-juin-90
* 4328	NE	10-juill.-98		4466	NE	17-mai-91	
4331	NE	19-oct.-84	26-déc.-97	4467	NE	21-mars-69	01-mars-96
4332	NE	29-déc.-61	24-janv.-97	4468	NE	12-juill.-85	
L/C 4335	NE	27-sept.-85		4469	NE	08-nov.-85	
4337	NE	03-janv.-86		4470	NE	04-janv.-80	
L/C 4340	NE	12-avril-91		4471	NE	11-févr.-77	11-août-89
4342	NE	03-juin-88	26-avril-91	4472	NE	14-août-81	
L/C 4363	NE	01-nov.-85	13-nov.-92	4473	NE	25-nov.-77	
4365	NE	08-déc.-72	29-févr.-80	4474	NE	31-déc.-76	
L/C 4367	NE	01-nov.-85	06-juill.-90	4483	NE	12-août-88	
L/C 4374	NE	27-déc.-85	26-mars-93	L/C 4485	NE	26-sept.-97	
L/C 4375	NE	25-oct.-85	01-janv.-93	L/C 4486	NE	19-oct.-84	24-mars-95
4376	NE	02-oct.-87	11-août-95	4491	NC	06-mai-66	01-févr.-80
4377	NE	10-janv.-86		4492	NC	04-févr.-66	25-juill.-80
4379	NE	31-oct.-86	14-févr.-92	4497	NE	30-juill.-71	12-oct.-79
4381	NE	17-janv.-86	03-mai-96	4498	NE	23-oct.-87	03-nov.-95
4384	NE	31-oct.-86	13-août-93	4504	NE	14-févr.-64	23-janv.-76
L/C 4385	NE	07-juin-96		4505	NC	14-févr.-64	14-févr.-75
4386	NE	03-oct.-86	24-mars-95	4506	NC	28-févr.-64	25-juin-82

	4507	NC	28-févr.-64	30-janv.-76		4652	NE	31-oct.-80	
	4509	NC	05-déc.-69	21-juill.-78		4653	NE	12-mars-76	24-mars-95
	4510	NC	22-mars-68	15-juill.-94		4654	NC	27-oct.-52	22-sept.-78
	4511	NC	10-juill.-64	17-oct.-80		4658	NC	08-mai-70	15-févr.-80
	4512	NC	30-oct.-64	09-févr.-79		4659	NC	10-oct.-57	08-sept.-78
	4514	NE	23-oct.-81	29-sept.-89		4661	NC	20-sept.-55	23-juin-89
	4515	NC	21-mai-52	02-janv.-81		4663	NC	10-oct.-57	03-sept.-76
	4516	NE	02-nov.-62	10-déc.-76		4665	NC	10-oct.-57	08-mai-81
	4518	NC	18-oct.-51	26-janv.-79		4666	NC	10-oct.-57	20-juin-86
	4519	NC	13-oct.-51	04-févr.-83		4667	NE	08-oct.-65	13-août-76
L/C	4520	NE	02-juin-95			4668	NC	10-oct.-57	23-oct.-87
	4521	NE	04-juin-65	08-sept.-78		4669	NC	10-oct.-57	29-mars-85
	4522	NC	15-juill.-59	04-sept.-81		4670	NC	10-oct.-57	29-juill.-77
	4523	NC	27-mars-64	13-juin-75		4679	NE	31-déc.-76	04-juin-82
	4524	NE	07-févr.-64	15-août-80		4680	NC	02-janv.-59	27-févr.-76
	4529	NE	30-sept.-88			4682	NC	19-oct.-62	01-mai-87
	4530	NE	11-mars-83	17-avril-92	L/C	4700	NE	30-déc.-94	
	4531	NC	24-mai-74	14-mars-97		4701	NC	27-déc.-63	23-oct.-81
	4535	NC	12-mars-65	21-août-81		4702	NC	17-janv.-64	28-sept.-90
	4536	NC	20-sept.-63	14-févr.-75		4703	NE	31-janv.-64	26-août-94
	4538	NE	26-mars-76			4705	NE	30-janv.-56	06-août-76
	4540	NC	10-oct.-57	26-janv.-79		4712	NC	21-févr.-64	01-févr.-74
	4541	NC	10-oct.-57	03-oct.-80		4722	NE	27-févr.-87	
	4542	NE	09-sept.-66	23-janv.-76		4724	NE	20-mai-60	08-sept.-78
	4543	NC	10-oct.-57	10-nov.-78		4725	NC	09-juin-53	28-août-81
L/C	4560	NE	14-mars-86	25-déc.-92		4728	NE	16-juin-95	
	4582	NC	14-févr.-64	10-sept.-76	L/C	4730	NE	07-oct.-83	17-oct.-97
	4583	NC	16-janv.-61	02-juill.-82	L/C	4731	NE	16-déc.-94	
	4584	NC	02-janv.-59	14-nov.-80		4732	NE	27-déc.-68	22-févr.-80
	4585	NC	02-janv.-59	29-août-80		4744	NC	22-févr.-63	27-nov.-81
	4587	NE	04-sept.-87	21-août-92		4745	NC	17-mai-63	09-oct.-87
	4591	NC	02-janv.-59	18-août-78		4763	NC	01-févr.-63	26-juill.-85
	4592	NE	03-juin-83	02-avril-93		4764	NC	01-févr.-63	09-nov.-90
	4593	NC	20-janv.-60	12-juin-81		4765	NC	29-nov.-63	26-avril-85
	4594	NC	02-janv.-59	14-févr.-92		4766	NC	06-déc.-63	05-avril-96
	4595	NC	02-janv.-59	04-févr.-83		4767	NC	06-déc.-63	06-juill.-90
	4596	NC	02-janv.-59	09-janv.-81		4769	NE	19-sept.-75	03-mai-85
	4597	NC	02-janv.-59	09-oct.-81		4771	NE	02-juill.-76	29-juill.-83
	4598	NE	21-janv.-83			4773	NC	29-nov.-63	29-déc.-78
	4609	NE	20-sept.-63	07-janv.-77		4774	NC	24-janv.-64	19-mars-82
	4615	NE	22-mai-87		L/C	4775	NE	09-sept.-83	02-mai-97
	4616	NE	19-avril-91	17-oct.-97	L/C	4776	NE	08-juill.-83	
	4617	NE	19-mai-89	25-avril-97	L/C	4817	NC	11-avril-86	
	4619	NC	29-nov.-63	29-oct.-93		4830	NC	14-févr.-86	
L/C	4622	NE	25-avril-97		L/C	4831	NC	26-déc.-86	
L/C	4624	NE	17-janv.-86		L/C	4832	NC	02-oct.-87	
L/C	4625	NE	10-janv.-86	22-avril-88		4839	NC	27-mars-92	
L/C	4626	NE	08-nov.-85	22-avril-88	L/C	4841	NC	19-mai-89	
	4633	NE	24-avril-87	21-avril-95	L/C	4842	NE	03-mars-89	
	4634	NE	14-juill.-95			4843	NC	28-janv.-83	
	4635	NE	24-juin-83	28-nov.-97	L/C	4844	NC	01-févr.-85	25-mars-94
	4637	NE	14-août-87	19-mai-89	L/C	4845	NE	12-sept.-97	
	4638	NC	20-sept.-55	12-déc.-80	L/C	4846	NE	15-déc.-95	
	4639	NC	20-sept.-55	12-déc.-80	L/C	4847	NE	05-juill.-96	
	4640	NE	10-août-84			4848	NC	12-juin-87	
	4641	NE	31-août-84			4849	NC	30-déc.-88	
	4642	NC	18-janv.-60	31-mars-78	L/C	4850	NC	11-mai-90	
	4643	NE	03-mai-85	15-mai-92	L/C	4851	NE	04-avril-97	
	4644	NC	01-déc.-67	04-sept.-92		4852	NC	02-déc.-94	

--	--	--	--	--	--	--	--

L/C 4853	NC	13-oct.-89		5376	NC	22-mars-85	
4854	NC	25-avril-97		5390	NC	17-mai-68	04-nov.-88
4855	NC	06-juin-97		5391	NC	17-mai-68	18-févr.-83
4865	NC	30-janv.-98		5396	NC	01-juin-60	26-sept.-75
4885	NE	12-févr.-88		5397	NC	04-nov.-60	18-nov.-83
* 4886	NC	26-déc.-97		5398	NE	04-sept.-81	
L/C 4905	NC	22-juill.-88	24-juill.-92	5399	NE	04-sept.-81	
L/C 4906	NC	18-mars-88	11-juin-93	5400	NE	19-déc.-60	23-avril-82
4909	NC	17-juin-88	01-mars-96	5403	NE	04-févr.-87	
4911	NE	07-mai-93		5405	NC	26-déc.-51	25-mars-88
4912	NE	04-juin-93		5406	NC	06-mars-14	15-août-80
L/C 4913	NC	07-août-92		5410	NE	25-mars-77	19-mars-93
4920	NC	29-sept.-89		5411	NE	04-juin-58	30-janv.-81
4921	NE	06-mars-98		5412	NE	23-févr.-68	27-avril-84
L/C 4951	NC	04-janv.-91		5414	NE	06-août-37	10-oct.-80
L/C 4952	NC	21-août-92		5427	NC	11-juin-59	31-oct.-80
4954	NE	20-juin-97		5440	NE	01-nov.-74	06-févr.-81
4955	NC	15-févr.-91		5449	NE	15-août-86	
4956	NC	23-nov.-90		5450	NE	22-mai-70	29-juill.-77
4957	NC	13-juill.-90		5451	NE	05-nov.-65	22-mars-85
4980	NC	03-janv.-92		5452	NC	16-déc.-54	05-févr.-82
L/C 5001	NE	04-nov.-94		5455	NE	15-févr.-61	15-déc.-78
5002	NC	25-juill.-75		5456	NE	26-mai-72	12-juin-81
5003	NE	26-sept.-69	23-juill.-76	5457	NE	08-mars-63	01-déc.-78
L/C 5023	NC	20-avril-90		5458	NE	08-mars-63	10-nov.-78
L/C 5030	NC	26-oct.-90		5459	NC	26-janv.-53	06-févr.-81
5031	NC	04-janv.-91		5464	NC	16-déc.-54	07-mai-82
5042	NC	24-févr.-84		5467	NC	18-mars-55	29-juin-90
5043	NC	29-juin-84		5468	NC	18-mars-55	04-sept.-81
5044	NC	10-juin-83		5469	NC	18-mars-55	12-nov.-82
5045	NC	01-juill.-83		5471	NE	12-mai-67	04-déc.-81
5046	NC	13-janv.-84		5476	NE	03-juill.-59	15-juin-73
5047	NC	17-août-84		5510	NE	11-janv.-80	
5048	NC	07-août-87		5512	NC	18-déc.-87	
5049	NC	08-avril-88		5533	NE	11-mars-77	
5051	NC	07-juin-96		5620	NE	21-juin-91	
5052	NC	25-avril-97		5621	NE	26-avril-91	
* 5070	NC	31-juill.-98		5622	NE	27-déc.-91	
5080	NC	03-oct.-97		5623	NE	08-nov.-91	
5133	NC	10-oct.-69	14-mai-82	5624	NE	26-avril-91	
5134	NC	11-août-67	16-mars-73	5625	NE	10-juill.-92	
5135	NC	11-août-67	19-févr.-88	5626	NC	08-août-86	
5138	NE	17-avril-98		5628	NC	08-août-97	
5140	NC	15-nov.-63	20-oct.-78	5640	NC	22-avril-94	
5143	NE	02-mai-86		5705	NE	13-mai-83	
5179	NC	28-AUG-64	12-juin-81	5706	NE	24-juin-83	
5300	NC	25-nov.-66	25-nov.-77	5707	NE	28-janv.-83	
5316	NC	24-août-61	25-janv.-80	5720	NC	22-avril-94	
5335	NC	15-mars-85		5800	NE	19-juill.-74	22-mars-91
5338	NC	06-juin-86		5801	NE	24-mai-74	
5340	NC	19-avril-63	14-déc.-79	5860	NE	30-sept.-66	14-mai-76
5348	NE	05-nov.-76		5861	NE	30-sept.-66	14-mai-76
5349	NC	05-mars-58	03-mars-78	6021	NE	23-mai-86	
5351	NC	24-févr.-56	25-mars-83	6022	NE	23-mai-86	
5352	NE	08-juill.-60	16-mai-80	6023	NE	26-févr.-88	30-juin-95
5365	NC	26-sept.-69	25-août-89	6026	NC	17-sept.-76	
5373	NC	15-févr.-85		6028	NC	15-janv.-71	
5374	NC	17-janv.-86		6030	NC	14-août-87	
5375	NC	28-févr.-86		6035	NC	20-nov.-87	

			24-juill.-92 11-juin-93 01-mars-96				
			23-juill.-76				
			Date de la dernière <u>Réimpression</u> <u>on</u>				
			14-mai-82 16-mars-73 19-févr.-88				
			20-oct.-78				
			12-juin-81 25-nov.-77 25-janv.-80				
			14-déc.-79				
			03-mars-78 25-mars-83 16-mai-80 25-août-89				

--	--	--	--	--	--	--	--

6036	NC	28-août-87		6354	NC	09-nov.-50	
6037	NC	13-nov.-87		6355	NE	09-févr.-72	
6038	NC	11-sept.-87	19-sept.-97	6356	NC	30-oct.-49	
6050	NE	01-août-86		6357	NC	28-févr.-50	13-avril-73
6100	NC	15-mai-87	10-avril-92	6358	NE	18-mai-49	28-janv.-72
6101	NC	10-avril-64		6359	NE	24-mai-68	
6105	NE	20-janv.-89		6360	NC	17-avril-48	
6106	NE	21-juin-91		6368	NC	16-juin-58	06-août-76
6107	NE	10-juin-83		6369	NE	24-mai-85	
6108	NE	28-janv.-83	05-juin-92	6370	NE	03-août-90	
6109	NE	30-mars-90		6371	NE	01-mars-74	
6110	NE	24-févr.-89	15-déc.-95	6390	NE	08-févr.-80	
6111	NE	11-mars-83		6408	NE	13-févr.-87	
6112	NC	06-févr.-70	25-mars-94	6409	NE	02-avril-93	
6201	NE	16-mars-73	22-nov.-91	6410	NE	17-avril-98	
6205	NC	30-juin-95		6411	NE	17-avril-98	
6206	NE	02-avril-82	06-oct.-95	6412	NE	18-avril-97	
6207	NE	02-avril-82	21-févr.-92	6413	NE	17-févr.-89	
6209	NC	04-sept.-70		6414	NE	13-févr.-87	
6211	NC	26-août-88	29-oct.-93	6415	NE	18-avril-97	
6212	NE	12-nov.-82	21-avril-95	6416	NE	31-mai-91	
6213	NE	10-août-84	28-juill.-89	6417	NE	18-avril-97	
6214	NC	18-mars-77	07-juill.-89	6418	NE	01-avril-88	
6215	NC	01-juill.-77	08-mai-92	6419	NE	05-avril-96	
6216	NC	02-avril-82	28-févr.-92	6420	NE	18-avril-97	
6217	NC	18-juin-76	12-févr.-93	6421	NE	17-avril-98	
6218	NE	11-mars-88	13-nov.-92	6422	NE	17-avril-98	
6240	NE	15-déc.-95		6423	NE	17-avril-98	
6241	NE	06-août-57	28-mai-82	6424	NE	17-avril-98	
6242	NE	13-juin-80	01-mai-92	6425	NE	17-avril-98	
6243	NE	10-déc.-71	17-nov.-95	6426	NE	17-avril-98	
6247	NE	19-févr.-93		6427	NE	17-avril-98	
6248	NC	04-mai-34	06-nov.-95	6428	NE	17-avril-98	
6249	NE	29-mars-85		6429	NE	17-juin-94	
6251	NE	18-juill.-86	05-avril-96	6430	NE	01-avril-88	
6258	NC	30-déc.-88		6431	NE	01-avril-88	
6259	NC	23-févr.-90		6432	NE	02-juin-95	
6260	NC	06-janv.-89		6433	NE	02-mars-84	
6263	NC	14-avril-89		6434	NE	20-févr.-87	
6264	NC	14-avril-89		6435	NE	20-févr.-87	
6267	NC	09-juill.-65	28-août-81	6436	NE	31-mai-91	
6268	NE	15-juin-62		6437	NE	02-mars-84	
6269	NE	04-nov.-60	11-mars-77	6438	NE	02-avril-93	
6270	NE	09-nov.-73		6439	NE	02-mars-84	
6271	NE	07-sept.-73		6440	NE	02-mars-84	
6272	NE	14-sept.-73		6441	NE	20-févr.-87	
6273	NE	28-sept.-73		6451	NE	17-juin-94	
6274	NE	07-sept.-73		6452	NC	29-mai-87	
6281	NE	29-janv.-82	25-mars-88	6453	NC	29-mai-87	
6285	NC	03-juin-88		6454	NC	15-mai-87	
6286	NC	25-nov.-88		6455	NC	15-mai-87	
6287	NC	11-juin-82		6455_SUPP	NE	01-janv.-89	
6301	NE	03-mai-96		6505	NC	05-avril-85	28-févr.-86
6302	NE	20-avril-73		6506	NC	12-avril-85	21-févr.-86
6310	NE	04-mai-73	17-févr.-78	6730	NC	26-déc.-69	16-mars-79
6311	NC	17-août-62		7000	NC	05-mars-82	
6321	NC	15-mai-57		7010	NE	12-janv.-79	04-mars-88
6322	NC	15-mai-57		L/C 7011	NE	02-sept.-83	
6341	NE	14-janv.-91		7050	NE	03-févr.-89	

7051	NE	14-déc.-73	08-août-86	7569	NC	05-juill.-85	
7052	NE	10-juin-66	19-juill.-85	7570	NC	02-mai-86	
7053	NE	10-avril-70	08-avril-94	7571	NC	11-avril-86	
7065	NE	31-mai-63	30-déc.-83	7572	NC	02-mai-86	
7066	NE	21-juin-63	30-août-85	7575	NC	06-mars-92	
7067	NE	30-avril-71	18-mai-90	7578	NC	27-janv.-95	
7071	NE	31-juill.-64	08-sept.-78	7600	NC	26-juill.-85	
7072	NE	30-avril-71	25-juill.-97	7608	NE	04-juin-76	04-mars-83
7082	NE	20-mai-66	27-avril-84	7620	NC	02-mai-97	
7083	NE	15-juin-84		7621	NC	02-mai-97	
7103	NE	05-août-77		7646	NE	02-févr.-73	28-nov.-80
7121	NE	17-nov.-72	06-oct.-89	7661	NC	14-mars-86	
7122	NE	19-oct.-62	06-sept.-85	7662	NE	19-juill.-91	
7125	NE	20-avril-60	26-sept.-80	7663	NE	11-avril-97	
7126	NE	08-mars-54	13-août-93	7664	NC	28-févr.-86	
7127	NE	27-mai-83	14-déc.-84	7665	NC	13-juin-86	
7134	NC	23-juill.-93		7666	NC	28-févr.-86	
7135	NE	07-mars-58	14-déc.-79	7667	NC	14-mars-86	
7136	NC	23-juill.-93		7668	NC	18-mai-90	
7150	NE	09-juill.-65	01-oct.-82	7669	NC	18-mai-90	
7170	NE	18-avril-75	23-déc.-83	7685	NC	28-févr.-86	
7171	NE	15-avril-60	08-sept.-78	7686	NC	27-mars-81	19-janv.-90
7180	NE	11-août-78		7687	NC	05-août-83	
7181	NC	22-févr.-63	04-mai-84	7710	NE	13-juin-97	
7184	NC	10-juill.-64	16-déc.-77	7725	NE	22-juin-84	
7185	NE	08-avril-60	27-avril-84	7731	NE	25-mai-84	
7193	NC	10-mai-63	10-mars-78	7733	NE	19-mars-71	08-févr.-80
7194	NE	20-mars-81		7735	NE	14-août-70	18-nov.-83
7195	NC	23-juill.-93		7740	NE	30-mai-97	
7212	NE	11-janv.-85		7750	NE	13-juin-97	
7220	NE	02-nov.-79	16-mars-84	7760	NC	03-mai-68	19-août-83
7292	NC	30-janv.-62	27-sept.-85	7770	NE	27-août-71	04-juill.-80
7302	NE	18-août-78	09-nov.-90	7776	NE	30-mai-97	
7304	NC	17-févr.-78	06-sept.-85	7777	NE	30-mai-97	
7310	NC	11-juill.-86		7778	NE	13-juin-97	
7371	NE	14-déc.-73	27-mars-81	7779	NE	13-juin-97	
7404	NE	17-mai-63	02-sept.-83	7780	NC	06-juill.-90	
7405	NE	01-oct.-82		7781	NC	06-juill.-90	
7411	NE	13-avril-73	29-sept.-89	7782	NE	13-juin-97	
7430	NE	21-mai-76	07-oct.-83	7783	NE	13-juin-97	
7465	NE	28-févr.-57	02-août-91	7784	NC	03-juill.-98	
7481	NC	21-août-92		7830	NE	02-mars-84	
7482	NC	21-août-92		7832	NE	19-févr.-71	06-mars-81
7485	NC	17-mars-89		7920	NE	27-avril-84	23-mai-86
7486	NC	10-févr.-89		7930	NE	18-mai-84	
7487	NC	10-juill.-87		7935	NE	21-juin-85	
7488	NC	08-mars-91		7940	NE	27-avril-79	20-sept.-85
7489	NC	28-août-92		7941	NC	05-janv.-73	14-mars-86
* 7502	NE	31-juill.-98		7950	NE	03-mai-85	
7511	NE	29-déc.-89		7951	NE	24-févr.-84	
7512	NC	05-juill.-85		7952	NE	17-mars-72	27-juill.-84
7520	NC	01-juin-84		7953	NE	05-avril-96	
7521	NC	01-juin-84		7954	NC	17-mai-74	17-juin-83
7527	NE	12-avril-74	27-sept.-85	7980	NC	16-janv.-87	
7540	NC	07-janv.-83		L/C 8005	NE	07-déc.-84	02-mai-97
7552	NE	27-mars-98		L/C 8006	NE	05-août-88	
7565	NC	04-oct.-96		L/C 8007	NE	19-août-88	
7566	NC	22-juin-90		L/C 8010	NE	01-août-86	26-mai-89
7568	NC	05-juill.-85		L/C 8011	NE	30-déc.-94	

L/C 8012	NE	04-nov.-94					
L/C 8013	NE	04-nov.-94					
L/C 8014	NE	18-nov.-94					
L/C 8015	NE	16-déc.-94					
L/C 8046	NE	07-oct.-83					
L/C 8047	NE	07-oct.-83	06-déc.-85				
(AMA8035-10-35)				(MPO-H98-004)			

***1925 LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS (T) ET (P) EN VIGUEUR LE 25 SEPTEMBRE 1998**

(Révisée et promulguée quatre fois par année)

(Référence: Avis 1346/98 annulé)

CARTE

AVIS (T) OU (P)

1202	632(P)/93
1203	133(T)/93
1230	1150(P)/98
1233	140(P)/98, 703(P)/98
L/C 1235	129(P)/97
L/C 1236	719(P)/98
1310	142(T)/98
1312	1140(P)/98
1313	65(T)/95
1314	170(T)/92, 679(P)/97, 144(P)/98
1315	546(T)/97
1316	430(T)/97, 1122(T)/98
1317	240(P)/94
1338	75(T)/92, 1137(P)/98, 1140(P)/98
1339	68(P)/91, 75(T)/92, 1137(P)/98, 1151(P)/98
1351	196(T)/87, 636(P)/93, 433(T)/96, 510(P)/98
1409	106(P)/97, 120(P)/97, 299(P)/97
1509	1746(T)/98
1510	214(P)/92, 563(P)/92, 407(T)/97
1553	531(P)/97, 1738(P)/98
2021	747(P)/96, 1125(P)/98
2022	651(T)/91
2023	525(T)/92
2028	826(T)/85
2054	484(P)/97
L/C 2058	476(T)/94, 484(P)/97
2061	484(P)/97
2067	603(T)/96
2069	650(P)/95, 747(P)/96, 1125(P)/98
L/C 2077	90(T)/90, 476(T)/94, 683(P)/95, 739(P)/95, 603(T)/96, 506(T)/98
2085	683(P)/95, 739(P)/95, 506(T)/98
2086	90(T)/90, 683(P)/95, 739(P)/95, 603(T)/96, 506(T)/98
L/C 2100	812(T)/92, 367(P)/97
L/C 2110	121(P)/94
L/C 2121	244(T)/95
L/C 2122	812(T)/92, 367(P)/97
L/C 2123	812(T)/92, 162(P)/94, 507(P)/96
2181	725(T)/91, 121(P)/94, 244(T)/95
L/C 2200	175(P)/94, 176(P)/94, 178(P)/94, 180(P)/94
L/C 2201	115(P)/94, 182(P)/94

2202	367(T)/88, 811(P)/91, 123(P)/92, 172(P)/93, 54(P)/94, 332(P)/97, 403(P)/97
2204	115(P)/94
2205	115(P)/94
2215	1724(P)/98
2222	367(T)/88
L/C 2228	965(T)/91, 175(P)/94, 176(P)/94, 177(P)/94, 178(P)/94
2235	180(P)/94, 182(P)/94
2239	367(T)/88, 333(P)/97, 336(P)/97, 403(P)/97, 533(P)/97, 1723(P)/98
L/C 2245	115(P)/94
2250	361(P)/97
2251	703(T)/92, 368(P)/97, 369(T)/97
2257	380(P)/91
2259	53(P)/94
2260	965(T)/91, 175(P)/94, 176(P)/94
2261	176(P)/94, 177(P)/94, 178(P)/94
2268	380(P)/91, 53(P)/94
2273	180(P)/94
2282	182(P)/94, 1148(T)/98
2289	334(P)/97, 335(P)/97, 533(P)/97
2291	769(T)/91, 177(P)/94, 178(P)/94
2292	179(P)/94, 736(P)/95
2297	368(P)/97, 369(T)/97
2298	180(P)/94
2299	380(P)/91, 53(P)/94
2303	450(P)/97
2304	51(P)/94, 450(P)/97
2305	450(P)/97
2312	439(P)/97, 450(P)/97
4000	529(P)/95
L/C 4001 (INT 404)	707(T)/93, 163(T)/94, 678(T)/94, 529(P)/95
LC 4003	529(P)/95
LC 4006	529(P)/95
L/C 4010	70(P)/93, 350(P)/94, 420(P)/95
LC 4011	519(P)/98
LC 4012	519(P)/98
LC 4013	529(P)/95, 351(P)/96
L/C 4015	192(T)/95
L/C 4016	323(P)/88, 356(P)/90, 619(T)/93, 105(T)/94, 108(T)/94, 359(T)/94, 444(P)/96
L/C 4017	75(T)/94, 76(T)/94, 359(T)/94, 678(T)/94, 384(T)/95
L/C 4020	299(P)/94
L/C 4022	583(P)/94, 192(T)/95
LC 4023	351(P)/96
L/C 4026	374(T)/94
LC 4045	529(P)/95
L/C 4047	323(P)/88, 105(T)/94, 108(T)/94
L/C 4049	105(T)/94, 359(T)/94
LC 4098	529(P)/95
LC 4099	529(P)/95
4117	1507(T)/98
L/C 4118	474(P)/92, 217(P)/96
4124	73(P)/94, 507(T)/95
4140	748(T)/96
4142	815(P)/93
4201(INT 4634)	820(T)/94
4210	734(P)/95
4211	346(T)/95
L/C 4227	805(P)/92
LC 4230	734(P)/95
L/C 4234	805(P)/92
L/C 4235	805(P)/92, 461(T)/94, 717(T)/94
LC 4243	519(P)/98
4245	373(T)/94, 534(T)/95, 519(P)/98
4277	1149(P)/98
4278	648(P)/97, 1149(P)/98
4331	73(P)/94, 181(T)/95, 507(T)/95, 690(T)/95

4332	181(T)/95, 690(T)/95
LC 4340	459(P)/94
4342	459(P)/94
4379	533(P)/96
4381	141(T)/96
4384	569(P)/94
4394	237(T)/96
LC 4404	351(P)/96
LC 4405	351(P)/96
4426	103(T)/94
4430	261(T)/95
4437	526(P)/95
4448	649(P)/93
4456	769(P)/90, 433(T)/92
4460	845(P)/93
L/C 4462	649(P)/93
L/C 4464	583(P)/94
4469	793(P)/93
4483	612(T)/94, 351(P)/96
L/C 4485	690(T)/96
L/C 4486	798(P)/94, 306(P)/96, 690(T)/96
4491	65(T)/96
L/C 4520	47(T)/94, 76(T)/94
4546	613(P)/94
4587	193(T)/87
L/C 4622	356(P)/90, 291(P)/97
L/C 4624	323(P)/88, 356(P)/90
4635	463(P)/94, 594(T)/94, 192(T)/95, 239(P)/97
4637	737(P)/93, 120(P)/96
4641	594(T)/94
4644	154(P)/96, 765(T)/98
L/C 4700	163(T)/94
4702	345(P)/96, 687(P)/96
4703	163(T)/94, 687(P)/96
4728	292(T)/88
L/C 4730	804(P)/93, 163(T)/94
4732	163(T)/94
L/C 4817	568(T)/90, 105(T)/94, 522(P)/94
4830	619(T)/93
L/C 4831	444(P)/96
L/C 4832	413(T)/88, 619(T)/93, 444(P)/96
LC 4841	291(P)/97
4843	568(T)/90
L/C 4844	104(T)/94, 105(T)/94, 522(P)/94
L/C 4846	359(T)/94
L/C 4847	782(T)/92, 535(P)/98
4848	782(T)/92
4849	103(T)/92, 277(P)/97
L/C 4850	423(P)/94
L/C 4851	191(T)/91, 64(T)/95, 384(T)/95
4912	358(T)/93, 855(P)/96
L/C 4913	783(P)/94
4920	783(P)/94, 595(T)/95, 711(P)/98, 958(P)/98, 1144(P)/98
4921	582(P)/94, 434(T)/96
4954	195(T)/93, 115(P)/98, 116(P)/98
4957	818(T)/94
5001(INT 405)	761(T)/94
5031	591(T)/93, 703(T)/94
5048	804(P)/93
5049	680(P)/95
5133	163(T)/94
6201	355(P)/92
6212	355(P)/92
6218	355(P)/92, 667(P)/92
6242	610(T)/90
6311	738(P)/96, 751(P)/96

7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7371	634(P)/96
7733	1510(P)/98
7740	847(P)/89
7760	1519(P)/98, 1727(P)/98
LC 8007	529(P)/95
L/C 8010	707(T)/93
L/C 8011	105(T)/94
L/C 8014	76(T)/94, 359(T)/94
L/C 8015	47(T)/94, 75(T)/94, 76(T)/94, 678(T)/94
L/C 8047	804(P)/93
L/C 8048	163(T)/94
L/C 8049	76(T)/94

(AMA8035-10-1)

(GCC-H98-050)

***1924 SOMMAIRE DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES EN VIGUEUR LE 25 SEPTEMBRE 1998**

(Révisé et promulgué quatre fois par année)
(Référence: Avis 1345/98 annulé)

AVIS	CARTE	LIEU GEOGRAPHIQUE ET OBJET DE L'AVIS
(1) DIVERS		
342(P)/97	----	Canada - Réseaux Loran-C sur les cartes marines.
633(T)/97	----	Canada - Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.
(2) ARCTIQUE CANADIEN ET LA CÔTE OUEST DU GROËNLAND		
847(P)/89	7740,7083	Territoires du Nord-Ouest - Larsen Sound - Péninsule Boothia - Résultats d'un levé.
634(P)/96	7371	Territoires du Nord-Ouest - Ellesmere Island - Alexandra Fiord - Abords de Skraeling Island - Résultat d'un levé.
658(P)/96	----	Territoires du Nord-Ouest - Hay River - Feux et bouées lumineuses à être supprimés.
666P)/96	----	Arctique Ouest - Grand Lac des Esclaves - Curtis Island - Feu à être supprimé.
738(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
751(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
222(P)/97	---	Territoires du Nord-Ouest - Simpson Strait - Bouées à espar à être enlevées.
223(P)/97	----	Territoires du Nord-Ouest - McClintock Bay - Bouées à espar à être enlevées.
233(P)/97	---	Territoires du Nord-Ouest - Spence Bay - Bouées à espar à être enlevées
328(P)/98	----	Territoires du Nord-Ouest - Fort Chipewyan au Fort McMurray - Modifications au système de balisage - 1998.

1510(P)/98	7760, 7733, 7083	Territoires du Nord-Ouest - Simpson Strait - Rae Strait - Profondeurs moindres.
1727(P)/98	7760, 7083	Territoires du Nord-Ouest - Boothia Peninsula - James Ross Strait - Profondeurs moindres.

(3) BAIE D'HUDSON Y COMPRIS LE CHENAL FOXE, LE DÉTROIT D'HUDSON ET LE LABRADOR

292(T)/88	4728	Côte du Labrador - Lac Melville - Passe de la baie Goose - Abords de la pointe Brûlé - Haut-fond signalé - Mise en garde.
591(T)/93	5031	Côte du Labrador - St. Mary's Harbour - Reconstruction du quai - Mise en garde.
804(P)/93	5048, L/C 8047, L/C 4730	Côte du Labrador - Abords du Cape Harrigan - Îles Nanuktok (Farmyard) - Renseignement concernant la profondeur.
163(T)/94	4703, 5133, 4732, L/C 8048, L/C 4730, L/C 4700, L/C 4001(Int. 404)	Côte du Labrador - À l'Est de l'Île South Wolf - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
703(T)/94	5031	Côte du Labrador - St. Lewis Sound - Battle Harbour - Profondeur - Quai submergé en ruine.
761(T)/94	5001(Int. 405)	Côte du Labrador - Mer du Labrador - Courantomètre mouillé temporairement.
680(P)/95	5049	Côte du Labrador - Uyagaksuak Island - Résultat d'un levé.
345(P)/96	4702	Côte du Labrador - Martin Bay - Résultat d'un levé.
687(P)/96	4702, 4703	Côte du Labrador - Au Sud de Frenchman Island - Résultat d'un levé.

(4) BAIE DE FUNDY ET LA CÔTE DE L'ATLANTIQUE AU SUD JUSQU'À 40° N., NOUVELLE-ÉCOSSE ET TERRE-NEUVE

193(T)/87	4587	Terre-Neuve - Baie Placentia - Baie Mortier - Abords de la pointe Spanish Room - Chaînes d'ancre entreposées temporairement - Mise en garde.
323(P)/88	L/C 4624, L/C 4016, L/C 4047	Terre-Neuve - Baie Placentia - Au Sud de l'île Jude - Haut-fond signalé.
413(T)/88	L/C 4832	Terre-Neuve - Baie Fortune - Havre Fortune - Fortune Barasway - Ensablement signalé - Mise en garde.
356(P)/90	L/C 4622, L/C 4624, L/C 4016	Terre-Neuve - Baie Placentia - Au Sud de l'île Jude - Haut-fond signalé.
568(T)/90	4843, L/C 4817	Terre-Neuve - Havre St. Mary's - Graven Beach - Chaland submergé - Mise en garde.
55(T)/91	----	Terre-Neuve - Baie Bonavista - Bassin Newman - Reconstruction du quai - Feu supprimé temporairement.
191(T)/91	L/C 4851	Terre-Neuve - Baie Trinity - Bras Bull - Courantomètre mouillé temporairement - Mise en garde.
103(T)/92	4849	Terre-Neuve - Baie Conception - Harbour Grace - Flèches enlevées temporairement.
474(P)/92	L/C 4118	Nouvelle-Écosse - Baie St. Marys - Port Weymouth - Résultats d'un levé.

782(T)/92	4848, L/C 4847	Terre-Neuve - Conception Bay - Long Pond - Renseignement concernant le brise-lames - Mise en garde.
805(P)/92	L/C 4234, L/C 4235, L/C 4227	Nouvelle-Écosse - Ecum Secum - Résultats d'un levé.
70(P)/93	L/C 4010	Baie de Fundy - Minas Channel - Île Haute - Feu déplacé.
619(T)/93	4830, L/C 4832, L/C 4016	Terre-Neuve - Fortune Bay - Île Sagona - Signal de brume supprimé temporairement.
649(P)/93	4448, L/C 4462	Île du Cap-Breton - Port Hood - Port Hood Island - Feu à être supprimé.
707(T)/93	L/C 8010, L/C 4001(Int. 404)	Au large de Terre-Neuve - Courantomètres mouillés temporairement.
737(P)/93	4637	Terre-Neuve - The Burgeo Islands - Graley Rock - Haut-fond signalé.
815(P)/93	4142	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Newcastle Creek - Feux supprimés - Feu nouveau.
47(T)/94	L/C 4520, L/C 8015	Terre-Neuve - Appareil scientifique mouillé temporairement.
73(P)/94	4124, 4331	Baie de Fundy - Deer Island - Lords Cove - Réflecteur radar remplacé.
75(T)/94	L/C 4017, L/C 8015	Abords de Terre-Neuve - Appareil submergé mouillé temporairement.
76(T)/94	L/C 4520, L/C 4017, L/C 8014, L/C 8015, L/C 8049	Au large de Terre-Neuve - Appareils submergés mouillés temporairement.
104(T)/94	L/C 4844	Terre-Neuve - Renews Harbour - Feux d'alignement supprimés temporairement.
105(T)/94	L/C 4844 L/C 4817, L/C 4016, L/C 8011, L/C 4047, L/C 4049	Terre-Neuve - Au large de Cape Race - Appareil submergé mouillé temporairement.
108(T)/94	L/C 4016, L/C 4047	Terre-Neuve - Approches de Placentia Bay - Appareil submergé mouillé temporairement.
236(P)/94	----	Nouvelle-Écosse - Île du Cap-Breton - Bras d'Or Lakes - Cape St. Lawrence à Guyon Island - Évaluation des aides à la navigation.
276(P)/94	----	Baie de Fundy - Grand Manan - St. Croix River à Maces Bay - Évaluation des aides à la navigation.
350(P)/94	L/C 4010	Baie de Fundy - Abords de Moose Island - Feu nouveau.
359(T)/94	L/C 4846, L/C 4016, L/C 4017, L/C 8014, L/C 4049	Terre-Neuve - Abords de Cape Spear - Appareils scientifiques mouillés temporairement.
373(T)/94	4245	Nouvelle-Écosse - Yarmouth Harbour - Renseignement concernant les profondeurs dans la zone entretenue.
423(P)/94	L/C 4850	Terre-Neuve - Bay de Verde - Renseignement concernant le feu.
459(P)/94	4342, L/C 4340	Baie de Fundy - Grand Manan - Abords de White Head Island - Renseignement concernant la profondeur.
461(T)/94	L/C 4235	Nouvelle-Écosse - East River - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
463(P)/94	4635	Terre-Neuve - Wreck Island - Renseignement concernant le feu.
522(P)/94	L/C 4844, L/C 4817	Terre-Neuve - Trepassey Bay - Portugal Cove - Signal de brume déplacé.

594(T)/94	4641, 4635	Terre-Neuve - Port aux Basques et ses approches - Bouées mouillées temporairement.
613(P)/94	4546	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Random Sound - Northwest Arm - Abords de Bottom Bluff - Résultat d'un levé.
678(T)/94	LC 4017, LC 8015, LC 4001 (INT 404)	Terre-Neuve, Côte Est - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
717(T)/94	L/C 4235	Nouvelle-Écosse - East River - Sheet Harbour - Épave.
820(T)/94	4201(Int. 4634)	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Port d'Halifax - Bedford Basin - Wrights Point - Résultats d'un levé.
64(T)/95	4851	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Bull Arm - Pontons établis temporairement.
181(T)/95	4332, 4331	Baie de Fundy - Pasamaquoddy Bay - St. Andrews - Feu supprimé temporairement.
192(T)/95	4635, LC 4015, LC 4022	Terre-Neuve, Côte Sud - Port aux Basques - Channel Head - Système de positionnement global différentiel établi temporairement.
284(P)/95	----	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Aides à la navigation à être enlevées.
288(P)/95	----	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Aides à la navigation à être enlevées.
290(P)/95	----	Baie de Fundy - Rivière Saint-Jean - Aides à la navigation à être enlevées.
346(T)/95	4211	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Medway Harbour - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
384(T)/95	LC 4851, LC 4017	Terre-Neuve, Côte Est - Trinity Bay - Bull Arm - Bouée mouillée temporairement.
420(P)/95	LC 4010	Nouvelle-Écosse - Scots Bay - Cape Blominden - Réflecteur radar.
507(T)/95	4124, 4331	Baie de Fundy - Back Bay - Cailiff Rocks - Bouée lumineuse déplacée temporairement.
529(P)/95	LC 4098, LC 4099, LC 8007, LC 4013, LC 4045, LC 4003, LC 4001(INT 404), LC 4006, 4000	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Île de Sable - Radiophare à être supprimé.
534(T)/95	4245	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Ouest - Yarmouth Harbour - Bouées mouillées temporairement.
553(P)/95	----	Nouvelle-Écosse - Détroit de Northumberland - Little Harbour - Bouées à être enlevées.
623(T)/95	----	Terre-Neuve - Détroit de Belle Isle - Pistolet Bay - Système de positionnement global différentiel établi temporairement.
690(T)/95	4332, 4331	Baie de Fundy - Passamaquoddy Bay - St. Andrews - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
734(P)/95	4210, LC 4230	Nouvelle-Écosse - Wood's Harbour - Angels Island - Feu.
120(P)/96	4637	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest - Burgeo Short Reach - Bouées à être enlevées.
141(T)/96	4381	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Mahone Bay - Île East Ironbound - Feu supprimé temporairement.
154(P)/96	4644	Terre-Neuve, Côte Sud - Bonne Bay - Résultats d'un levé.

217(P)/96	LC 4118	Baie de Fundy - Grand Passage - Peter Island - Signal de brume à être supprimé.
237(T)/96	4394	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - LaHave - Crooked Channel - Bouée à espar déplacée temporairement.
444(P)/96	LC 4831, LC 4832, LC 4016	Terre-Neuve, Côte Sud-Est - Belle Bay - St. Jacques Island - Signal de brume à être supprimé.
533(P)/96	4379	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Liverpool Harbour - Abords de Fort Point - Chenal dragué.
748(T)/96	4140	Baie de Fundy - Minas Basin - Approches de Hantsport - Résultats d'un levé.
115(T)/97	----	Détroit de Northumberland - Route de navigation.
130(P)/97	----	Nouveau-Brunswick - Modification au balisage - 1997.
239(P)/97	4635	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest - Rose Blanche - Bouée à espar.
277(P)/97	4849	Terre-Neuve, Côte Sud-Est - Bonavista Bay - Bonavista Harbour - Résultats de levé.
291(P)/97	LC 4841, LC 4622	Terre-Neuve, Côte Sud - Placentia Bay - Bouée lumineuse à être enlevée.
319(P)/97	----	Détroit de Northumberland - Modification au système de balisage - 1997.
471(P)/97	----	Nouveau-Brunswick - Modifications au système de balisage - 1997.
648(P)/97	4278	Île du Cap-Breton, Côte de l'Atlantique - Great Bras d'Or et St. Patricks Channel - Bouées.
518(P)/98	----	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Ouest - Yarmouth - Bouées à être enlevées.
535(P)/98	LC 4847	Terre-Neuve, Côte Est - Conception Bay - Port de Grave - Brise-lames et feux.
765(T)/98	4644	Terre-Neuve, Côte Sud - Bay D'Espoir et Roti Bay - Courantomètres.
768(P)/98	----	Détroit de Northumberland - Signaux de brume à être supprimés.
769(P)/98	----	Baie de Fundy - Feux et bouée lumineuse à être enlevés.
1105(P)/98	----	Nouveau-Brunswick - Port D'Halifax - Point Pleasant à Bedford Basin - Bouée à être enlevée.
1149(P)/98	4277, 4278	Île du Cap-Breton - St. Anns Bay - Great Bras d'Or - St. Andrews Channel - St. Patricks Channel - Aides.
1161(P)/98	----	Détroit de Northumberland - Havre de Richibucto - Feux à être supprimés.
1507(T)/98	4117	Nouveau-Brunswick, Côte Sud - Port de Saint-Jean - Feu modifié temporairement.
1550(P)/98	----	Nouveau-Brunswick - Saint-Jean - Lac Mactaquac - Bouées à être enlevées.
1551(P)/98	----	Baie de Fundy - Port Greville et Port George - Feux à être supprimés.
1753(P)/98	----	Nouvelle-Écosse, Côte Sud-Est - Coffin Island - Feu à être supprimé.
(5) GOLFE ET FLEUVE SAINT-LAURENT JUSQU'À MONTRÉAL, Y COMPRIS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, LES CÔTES OUEST DE TERRE-NEUVE ET DE L'ÎLE DU CAP-BRETON		
196(T)/87	1351	Québec - Rivière Richelieu - Quai des douanes - Haut-fond signalé.

769(P)/90	4456	Golfe du Saint-Laurent - Abords du Rocher de la Garde - Renseignement concernant la profondeur.
68(P)/91	1339	Port de Montréal - Renseignements concernant les hauts-fonds.
75(T)/92	1338, 1339	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Contrecoeur - Renseignements concernant des hauts-fonds.
170(T)/92	1314	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec au Port de Trois-Rivières - Deschaillons-sur-Saint-Laurent - Quai endommagé - Amarrage interdit - Mise en garde.
347(T)/92	----	Terre-Neuve - Entrée du Chenal Stephenville et du bassin d'évitage - Renseignement concernant l'ensablement.
433(T)/92	4456	Golfe du Saint-Laurent - Îles Mingan - Havre Saint-Charles - Renseignement concernant un banc de sable signalé.
133(T)/93	1203	Fleuve Saint-Laurent - Rivière Saguenay - Anse Saint-Jean - Feu supprimé temporairement - Quai endommagé - Mise en garde.
195(T)/93	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Chenal du Havre de la Grande Entrée - Renseignement concernant les profondeurs moindres.
358(T)/93	4912	Golfe du Saint-Laurent - Rivière Miramichi - Renseignements concernant les profondeurs et les limites de largeur du chenal.
632(P)/93	1202	Fleuve Saint-Laurent - Rivière Saguenay - Baie des Ha!Ha! - Feu porté sur la carte.
636(P)/93	1351	Québec - Rivière Richelieu - Bassin de Chambly - Tour portant un anémomètre.
793(P)/93	4469	Golfe du Saint-Laurent - Tête-à-la-Baleine - Renseignement concernant le quai.
845(P)/93	4460	Golfe du Saint-Laurent - Île-du-Prince-Édouard - Charlottetown - Feu nouveau.
103(T)/94	4426	Baie des Chaleurs - Restigouche River - Dalhousie - Résultats d'un levé.
240(P)/94	1317	Fleuve Saint-Laurent - Cap Rouge - Profondeurs moindres signalées.
299(P)/94	L/C 4020	Détroit de Belle-Isle - Green Island Brook - Feu nouveau.
374(T)/94	L/C 4026	Fleuve Saint-Laurent - Marsoui - Reconstruction du quai.
582(P)/94	4921	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - L'Anse-à-Beaufils - Rallonge du brise-lames en construction.
583(P)/94	L/C 4464, L/C 4022	Île du Cap-Breton - Pleasant Bay - Feu.
612(T)/94	4483	Golfe du Saint-Laurent - Caribou Harbour - Résultats d'un levé.
783(P)/94	4920, LC 4913	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Middle Caraquet - Feux à être supprimés.
798(P)/94	LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Anse-Bleue - Feux d'alignement à être supprimés.
818(T)/94	4957	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Havre-Aubert - Épave.
65(T)/95	1313	Fleuve Saint-Laurent - Cap-de-la-Madeleine - Quai partiellement fermé.
261(T)/95	4430	Golfe du Saint-Laurent - Île d'Anticosti - Baie Ellis - Haut-fond.
348(P)/95	----	Golfe du Saint-Laurent - Rivière Restigouche - Bouées à être modifiées et à être mouillées.

526(P)/95	4437	Golfe du Saint-Laurent - Pictou Harbour - Feu et brise-lames.
595(T)/95	4920	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Bathurst Harbour et ses approches - Sédimentation.
65(T)/96	4491	Île-du-Prince-Édouard - Darnley Basin - Bouée lumineuse enlevée temporairement.
306(P)/96	LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Jacquet River - Feu à être supprimé.
351(P)/96	4483, LC 4405, LC 4404, LC 4023, LC 4013	Golfe du Saint-Laurent - Caribou - Signal de brume à être supprimé.
364(P)/96	- - - -	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Jacquet River - Bouée lumineuse à être enlevée.
433(T)/96	1351	Québec - Rivière Richelieu - Île aux Noix - Haut-fond signalé.
434(T)/96	4921	Baie des Chaleurs - Grande Rivière - Haut-fond signalé.
690(T)/96	LC 4485, LC 4486	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Ferme marine.
855(P)/96	4912	Golfe du Saint-Laurent - Miramichi River - Black River - Jetée.
859(P)/96	- - - -	Région Laurentienne - Modifications au balisage - 1997.
129(P)/97	LC 1235	Fleuve Saint-Laurent - Escoumins - Profondeurs moindres.
131(P)/97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
180(P)/97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
182(P)/97	- - - -	Île-du-Prince-Édouard - Modifications au balisage - 1997.
221(T)/97	- - - -	Fleuve Saint-Laurent - En amont de Sorel - Aides obstruées - Mise en garde.
299(P)/97	1409	Fleuve Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - Sainte-Catherine et Saint-Lambert - Zones draguées.
430(T)/97	1316	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec - Zone maintenue demeure réduite temporairement.
546(T)/97	1315	Fleuve Saint-Laurent - Neuville - Quai.
679(P)/97	1314	Fleuve Saint-Laurent - Portneuf - Profondeurs moindres.
115(P)/98	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Grande Entrée - Feu à secteurs.
116(P)/98	4954	Golfe du Saint-Laurent - Îles de la Madeleine - Profondeurs moindres.
140(P)/98	1233	Fleuve Saint-Laurent - Cap aux Oies au Sault-aux-Cochons - Île aux Coudres - Profondeurs moindres.
142(T)/98	1310	Fleuve Saint-Laurent - Port de Montréal - Île aux Cerfeuil - Obstacle submergé.
144(P)/98	1314	Fleuve Saint-Laurent - Cap-Santé - Feux d'alignement - Balise.
510(P)/98	1351	Québec - Rivière Richelieu - Île Goyer - Roches.
517(P)/98	- - - -	Québec - Rivières Richelieu, des Prairies, des Outaouais - Hauteurs libres sous les câbles - Mise en garde.

703(P)/98	1233	Fleuve Saint-Laurent - Île aux Coudres - Profondeurs moindres.
711(P)/98	4920	Golfe du Saint-Laurent - Baie des Chaleurs - Bathurst Harbour et les Approches - Bouées.
719(P)/98	LC 1236	Fleuve Saint-Laurent - Matane - Profondeurs.
767(P)/98	----	Île-du-Prince-Édouard - Signaux de brume à être supprimés.
771(P)/98	----	Île du Cap-Breton - Enragée Point et Beach Point - Signal de brume et feu à être enlevés.
772(P)/98	----	Baie des Chaleurs - Miscou Island - Signal de brume à être supprimé.
956(P)/98	---	Fleuve Saint-Laurent - Thousand Islands, Brockville à Kingston - Bouées et feu.
957(P)/98	----	Fleuve Saint-Laurent - Kingston Harbour et ses Approches - Aides à la navigation.
958(P)/98	4920	Golfe du Saint-Laurent - Shippegan Gully - Bouées.
1122(T)/98	1316	Fleuve Saint-Laurent - Port de Québec - Bouée lumineuse enlevée temporairement.
1137(P)/98	1339, 1338	Fleuve Saint-Laurent - Île Bouchard - Profondeurs moindres.
1140(P)/98	1312, 1338	Fleuve Saint-Laurent - Lac Saint-Pierre - Sorel - Profondeurs moindres.
1144(P)/98	4920	Baie des Chaleurs - Bathurst Harbour - Middle River - Feux.
1150(P)/98	1230	Fleuve Saint-Laurent - Péninsule de la Gaspésie - Cap-Chat - Brise-lames.
1151(P)/98	1339	Fleuve Saint-Laurent - Varennes - Profondeurs moindres.
1159(P)/98	----	Golfe du Saint-Laurent - Baie et Rivière Miramichi - Feux d'alignement à être supprimés.
1160(P)/98	----	Golfe du Saint-Laurent - Baie et Rivière Miramichi - Feux d'alignement à être supprimés.
1746(T)/98	1509	Rivière des Milles-Îles - Laval - Haut-fond.

(6) VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT, GRANDS LACS ET LACS ET RIVIÈRES INTÉRIEURS

826(T)/85	2028	Ontario - Lac Simcoe - Baie Cook's - Entrée de la rivière Maskinongé (Jersey) - Feu établi temporairement.
367(T)/88	2222, 2239, 2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Baie Midland - Bassin Tiffin - Approches de la rivière Wye - Haut-fond signalé.
90(T)/90	L/C 2077, 2086	Lac Ontario - Abords de Long Branch - Feu d'avertissement temporaire supprimé - Feux d'avertissement établis temporairement.
610(T)/90	6242	Manitoba - Rivière Red - Lockport - Écluse St. Andrews - Pont basculant hors de service - Mise en garde.
150(T)/91	----	Québec - Rivière des Prairies - Estacades mouillées temporairement - Mise en garde.
380(P)/91	2268, 2257, 2299	Lac Huron - Chenal Nord - À l'Est de la roche Arnold - Haut-fond signalé.

651(T)/91	2022	Ontario - Voie d'eau Trent-Severn - Lac Rice - Au Sud de la pointe Birdsalls - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
725(T)/91	2181	Lac Érié - Port Stanley - Renseignements concernant les profondeurs.
769(T)/91	2291	Lac Huron - Havre de Goderich - Résultats d'un levé.
811(P)/91	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Baie Moon - Renseignements concernant des hauts-fonds.
965(T)/91	L/C 2228, 2260	Lac Huron - Grand Bend - St. Joseph - Obstruction submergée signalée.
123(P)/92	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Île Parry - Abords de l'île Wynn - Profondeur moindre signalée.
186(P)/92	----	Eaux Intérieures - Grands Lacs - Lac Huron - Rivière St. Mary's - Lac Supérieur - Lac des Bois - Lac Winnipeg - Évaluation des aides à la navigation.
214(P)/92	1510	Québec - Lac des Deux Montagnes - Rivière des Prairies - Île Bigras - Renseignement concernant la hauteur du pont.
355(P)/92	6218, 6212, 6201	Ontario - Lac des Bois - De Devils Gap à l'île Lunnys - Feu et bouées à espar à être enlevés - Bouées à espar à être mouillées.
525(T)/92	2023	Ontario - Voie d'eau Trent-Severn - Rivière Otonabee - Lakefield - Pilier en reconstruction - Mise en garde.
563(P)/92	1510	Québec - Rivière des Outaouais - Lac des Deux Montagnes - Rivière des Prairies - Plage Noël - Renseignement concernant un nouveau pipeline.
667(P)/92	6218	Ontario - Lac des Bois - Abords de Kenora - Bouée à espar à être enlevée.
703(T)/92	2251	Lac Huron - Chenal St. Joseph - Thessalon - Feu supprimé temporairement - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
812(T)/92	L/C 2122, L /C 2123, L/C 2100	Lac Érié - Pelee Passage - Southeast Shoal - Radiophare supprimé temporairement.
172(P)/93	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Severn Sound - Renseignement concernant les profondeurs.
481(P)/93	----	Fleuve Saint-Laurent, en amont de Cornwall - Lac Ontario - Baie de Quinte - Évaluation des Aides à la navigation.
51(P)/94	2304	Lac Supérieur - Patterson Island - Lawrence Bay - Renseignement concernant un haut-fond.
53(P)/94	2268, 2259, 2299	Lac Huron - North Channel - Whalesback Channel - Beardrop Harbour - Haut-fond signalé.
54(P)/94	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Anker Pint Islet - Moon Bay - Hauts-fonds signalés.
115(P)/94	L/C 2245, L /C 2201, 2204, 2205	Lac Huron - Baie Georgienne - Red Rock Point - Signal de brume à être supprimé.
121(P)/94	2181, L/C 2110	Lac Érié - Port Dover - Signal de brume à être supprimé.
162(P)/94	L/C 2123	Lac Érié - Pelee Island - Renseignement concernant un abris à poissons.
175(P)/94	L/C 2228, L/C 2200 2260	Lac Huron - Grand Bend - Signal de brume à être supprimé.
176(P)/94	L/C 2228, L/C 2200, 2260, 2261	Lac Huron - Bayfield - Signal de brume à être supprimé.

177(P)/94	2291, L/C 2228, 2261	Lac Huron - Goderich Harbour - Signal de brume à être supprimé.
178(P)/94	2291, L/C 2228, L/C 2200, 2261	Lac Huron - Kincardine - Signal de brume à être supprimé.
179(P)/94	2292	Lac Huron - Saugeen River - Signal de brume à être supprimé.
180(P)/94	2273, 2235, 2298, L/C 2200	Lac Huron - South Baymouth - Signal de brume à être supprimé.
182(P)/94	2235, 2282, L/C 2201	Lac Huron - Baie Georgienne - Cabot Head - Signal de brume à être supprimé.
476(T)/94	L/C 2058, L/C 2077	Lac Ontario - Abords de Port Darlington - Bouées à espar scientifiques mouillées temporairement.
648(T)/94	----	Eaux Intérieures - Évaluation des aides à la navigation.
99(P)/95	----	Lac Supérieur - Évaluation des stations de phare.
244(T)/95	2181, LC 2121	Lac Érié - Port Burwell - Feu modifié temporairement.
312(P)/95	----	Manitoba - Lac Winnipeg - Mukutawa River et les Approches - Feux et bouée à être enlevés.
315(P)/95	----	Manitoba - Lac Winnipeg - Bradbury River - Bouée à être enlevée.
317(P)/95	----	Grands Lacs - Lac St. Clair - Chenal Écarté - Feux d'alignement à être supprimés.
650(P)/95	2069	Ontario - Baie de Quinte - Trenton - Radeaux d'amarrage - Feu - Bouée à espar.
683(P)/95	2085, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Port de Toronto - Parc Aquatique du Port de Toronto - Feu et racon à être supprimés.
736(P)/95	2292	Lac Huron - Saugeen River - Feu.
739(P)/95	2085, LC 2077, 2086	Lac Ontario - Western Gap - Feux d'alignement à être supprimés.
305(P)/96	----	Grands Lacs - Rivière Détroit - Amherstburg - Signal de brume à être supprimé.
461(P)/96	----	Lac Huron - Baie Georgienne - Bouées et balises.
480(P)/96	----	Lac Supérieur - Signal de brume à être enlevé.
507(P)/96	LC 2123	Grands Lacs - Rivière Détroit - Feu à être modifié.
576(P)/96	----	Ontario - Jay Island - Balises d'alignement à être enlevées.
601(P)/96	----	Lac Ontario - Bay of Quinte - Napanee River - Bouées à espar à être enlevées.
603(T)/96	2067, 2086, LC 2077	Lac Ontario - Entrée du Burlington Canal - Bouée lumineuse mouillée temporairement.
747(P)/96	2069, 2021	Lac Ontario - Bay of Quinte - Résultat d'un levé.
856(P)/96	----	Lac Érié - Wheatly - Feu postérieur d'alignement à être supprimé.
857(P)/96	----	Grands Lacs - Rivière Détroit - Livingstone Channel - Feu à être modifié.
85(P)/97	----	Ontario - Lac Supérieur - Port de Thunder Bay et ses Approches - Modifications aux aides à la navigation - 1997.
93(P)/97	----	Ontario - Lac Temagami - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.

106(P)/97	1409	Voie Maritime du Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - LaSalle et Île des Soeurs - Bouées.
120(P)/97	1409	Voie Maritime du Saint-Laurent - Canal de la Rive Sud - Sainte-Catherine - Émissaire.
133(P)/97	----	Lac Huron - Cove Island - Bouée lumineuse à être enlevée.
136(P)/97	----	Lac Huron - Surprise Shoal - Bouée lumineuse à être remplacée.
141(P)/97	----	Lac Huron - Campbell Rock - Bouée lumineuse à être remplacée.
256(P)/97	----	Lac Érié - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
257(P)/97	----	Lac Ontario - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
258(P)/97	---	Lac Ontario - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
259(P)/97	---	Lac Érié - Modification au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
332(P)/97	2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Parry Sound - Profondeurs.
333(P)/97	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Hope Island - Profondeurs.
334(P)/97	2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Giants Tomb Island à Lone Rock - Profondeurs.
335(P)/97	2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Giants Tomb Island à Lone Rock - Profondeurs.
336(P)/97	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Port Severn à Hope Island - Profondeurs.
361(P)/97	2250	Lac Huron - St. Joseph Channel - Richards Landing - Brise-lames.
367(P)/97	LC 2122, LC 2100	Lac Érié - Pointe aux Pins - Feu à être modifié.
368(P)/97	2251, 2297	Lac Huron - Cockburn Island - Tolsmaville - Feu à être supprimé.
369(T)/97	2251, 2297	Lac Huron - Cockburn Island - Feu supprimé temporairement.
370(P)/97	----	Lac Ontario - Baie de Quinte - Picton Harbour, Belleville Harbour, Trenton Harbour - Niveaux de service.
403(P)/97	2239, 2202	Lac Huron - Baie Georgienne - Beausoleil Island à Giants Tomb Island - Bouées.
407(T)/97	1510	Québec - Lac des Deux Montagnes - Anse de Vaudreuil - Haut-fond signalé.
439(P)/97	2312	Lac Supérieur - Nipigon Bay - Feux.
446(P)/97	----	Ontario - Wiarton - DGPS Service opérationnel initial (SOI).
450(P)/97	2305, 2303, 2312, 2304	Lac Supérieur - Nipigon Bay - Jackfish Bay, Simpson Island, MacInnes Point - Feux à être supprimés.
484(P)/97	2054, LC 2058, 2061	Lac Ontario - Cobourg Harbour - Feu à être modifié.
489(P)/97	----	Lac Ontario - Oshawa Harbour - Modifications au système de balisage - 1997.
490(P)/97	----	Lac Érié - Nanticoke - Modifications au système de balisage - 1997.
491(P)/97	----	Lac Huron - Baie Georgienne - Approches de Matchedash Bay - Modifications au niveau de service des aides à la navigation - 1997.
527(P)/97	---	Lac Huron - Baie Georgienne - Collingwood Harbour - Niveaux de service.
531(P)/97	1553	Québec - Rivière des Outaouais - Desjardinsville - Feu.
533(P)/97	2239, 2289	Lac Huron - Baie Georgienne - Passage Cognashene - The Whalesback- Bouées.

593(P)/97	- - - -	Grands Lacs - Baie Georgienne et Voie Maritime du Saint-Laurent - Modifications au système de balisage - 1997.
625(P)/97	- - - -	Voie Maritime du Saint-Laurent - Crysler Park - Bouées à espar.
103(P)/98	- - - -	Lac Érie - Signaux de brume à être privatisés.
104(P)/98	- - - -	Lac Érié - Port Colborne- Feu antérieur à être supprimé.
505(P)/98	LC 2123	Lac Érie - Pelee Passage - Bouées à être déplacée et enlevée.
506(T)/98	2085, LC 2077, 2086	Lac Ontario- Entrée Humber River - Construction.
723(P)/98	- - - -	Ontario - Kenora - Modifications au niveau de service des aides à la navigation - 1998.
1109(P)/98	- - - -	Lac Ontario - Presqu'île Bay - Bouées et feux d'alignement.
1125(P)/98	2069, 2021	Lac Ontario - Baie de Quinte - Trenton - Résultats d'un levé.
1148(T)/98	LC 2282	Lac Ontario - Baie Georgienne - Colpoy's Bay - Chaland.
1723(P)/98	2239	Lac Huron - Baie Georgienne - Christian Island - Lighthouse Point - Bouée.
1724(P)/98	2215	Lac Huron - Baie Georgienne - Collingwood Harbour - Bouées.
1738(P)/98	1553	Ontario - Rivière des Outaouais - Lac des Allumettes - Haut-fond.
(AMA8035-10-1)		(GCC-H98-051)

***1950 NOUVELLE-ÉCOSSE – SHELBURNE - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 727(P)/96 annulé.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-H98-061)

***1951 NOUVEAU-BRUNSWICK - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 130(P)/97 et 471(P)/97 annulés.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-H98-062)

***1952 DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 319(P)/97 annulé.

(AMA8035-10-7-6)

(GCC-H98-063)

***1953 GOLFE DU SAINT-LAURENT - RIVIÈRE RESTIGOUCHE - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 348(P)/95 annulé.

(AMA8035-10-5-6)

(GCC-H98-064)

***1954 GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - JACQUET RIVER - Aide à la navigation.**

Référence: Avis 364(P)/96 annulé.

(AMA8035-10-5-6)

(GCC-H98-065)

***1955 RÉGION LAURENTIENNE - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 859(P)/96 annulé.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H98-066)

***1922(T) CANADA - Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.**

Référence: Avis 633(T)/97 annulé.

Édition annuelle des Avis aux navigateurs 1998, Avis No. 20, pp. A20-1 à A20-4.

Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration au large effectuent des activités de forage aux positions approximatives suivantes:

Nom du puits	Unité de forage	Coordonnées
--------------	-----------------	-------------

Golfe Saint-Laurent

Néant

Delta du MacKenzie

Néant

Mer de Beaufort

Néant

Yukon

Néant

Îles de l'Arctique

Néant

Pour plus d'information sur les activités au large de la Nouvelle-Écosse ou de Terre-Neuve, communiquer avec: C-NSOPB (902)422-5588; C-NOPB (709)778-1400

NOTA: Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des bâtiments de forage et des installations de productions avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.

(AMA8035-10-17)

(ONE-H98-001)

***1956 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 131(P)/97, 180(P)/97, 182(P)/97 et 187(P)/97 annulés.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H98-067)

***1957 GRANDS LACS - LAC HURON - ST. MARY'S RIVER - LAC SUPÉRIEUR - LAC DES BOIS - LAC WINNIPEG - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 186(P)/92 annulé.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H98-068)

***1942 CANADA - Écrasement de l'avion Swissair - Mise en garde.**

Diffusion conjointe

Les organismes chargés d'enquêter sur la fin tragique de l'avion de Swissair désirent communiquer l'information suivante au public.

- 1 Les efforts de récupération se poursuivent sur les lieux de l'écrasement et dans les environs. Le Bureau canadien de la sécurité des transports et la Gendarmerie royale du Canada s'efforcent ensemble de trouver la cause de l'écrasement avec l'aide de plusieurs organismes. Une zone de récupération est encore délimitée autour des lieux de l'écrasement et la pénétration non autorisée de cette zone pourrait entraîner des accusations sous le régime de la Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports et du Code criminel. L'enlèvement non autorisé de débris ou d'autres articles de la zone de récupération pourrait donner lieu à d'autres accusations. La zone de récupération ou d'exclusion sera maintenue jusqu'à nouvel ordre, mais pourrait être modifiée.

Pour de l'information récente sur la zone de récupération, prière de communiquer avec le Centre des opérations régionales de la Garde côtière canadienne, au (902) 426-6030 ou au 1-800-565-1633.

- 2 Jusqu'à présent, le public a apporté une aide considérable aux enquêteurs pour accélérer la récupération des objets. Toutefois, certains particuliers semblent croire qu'ils peuvent maintenant conserver ce qu'ils trouvent. À ce sujet, il importe de savoir que la possession des débris, pièces de valeur et autres articles n'a pas été cédée. Chaque particulier est tenu, en vertu de la Loi sur la marine marchande du Canada, de remettre ces objets au receveur d'épave, qui a la responsabilité de les rendre aux propriétaires légitimes. Le receveur d'épave a levé l'obligation de lui remettre les objets en main propre dans les circonstances présentes, sous réserve que tous les objets soient remis au bureau local de la Gendarmerie royale du Canada. Si ce n'est pas possible, l'emplacement des objets récupérés doit être signalé au bureau local de la Gendarmerie. De cette manière, tout droit de regard sur les objets remis sera documenté. Toute personne qui conserverait illégitimement n'importe quel débris, pièce de valeur ou autre objet peut être accusée d'avoir commis un acte criminel sous le régime du Code criminel ou une infraction sous le régime de la Loi sur la marine marchande du Canada. La plupart des pièces de valeur sont identifiables.
3. Les débris, restes et autres objets peuvent être autant de sources d'information très utiles à l'identification de la cause de l'écrasement et constituer ainsi des éléments de preuve substantiels. Par conséquent, toute conservation non autorisée d'objets pourrait entraîner également des accusations d'obstruction sous le régime du Code criminel.

L'aide du public est sollicitée pour que tous les restes, débris et autres articles trouvés soient signalés au bureau local de la Gendarmerie royale du Canada.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H98-070)

***1958(P) NOUVELLE-ÉCOSSE, CÔTE SUD-EST - GUNNING COVE - Feu à être supprimé.**

La Garde côtière canadienne suggère de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante:

Carte 4209

Gunning Cove (L.F.) (43°40'53".3 N 65°20'06".9 W)

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis au Surintendant, Services à la navigation maritime, Garde côtière canadienne - Zone de Fundy, B.P. 7730, Station A, Saint-Jean, N.-B., E2L 4X6, Téléphone: (506) 636-4703. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(AMA8035-10-7-7)

(GCC-H98-099)

***1943 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - HAY RIVER - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 658(P)/96 annulé.

(AMA8035-10-7-12)

(GCC-H98-054)

***1944 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - SIMPSON STRAIT - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 222(P)/97 annulé.

(AMA8035-10-5-18)

(GCC-H98-055)

***1945 TERRITOIRES DU NORD-OUEST – MCCLINTOCK BAY - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 223(P)/97 annulé.

(AMA8035-10-5-18)

(GCC-H98-056)

***1946 TERRITOIRES DU NORD-OUEST – SPENCE BAY - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 233(P)/97 annulé.

(AMA8035-10-5-18)

(GCC-H98-057)

***1947 NOUVELLE-ÉCOSSE - ÎLE DU CAP-BRETON - BRAS D'OR LAKES - CAPE ST. LAWRENCE À GUYON ISLAND - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 236(P)/94 annulé.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H98-058)

***1948 BAIE DE FUNDY - SAINT JOHN RIVER - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 284(P)/95, 288(P)/95 et 290(P)/95 annulés.

(AMA8035-10-5-7)

(GCC-H98-059)

***1949 NOUVELLE-ÉCOSSE - DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - LITTLE HARBOUR - Aides à la navigation.**

Référence: Avis 553(P)/95 annulé.

(AMA8035-10-5-6)

(GCC-H98-060)

***1940(P) FLEUVE SAINT-LAURENT - ÎLE VERTE - Feu à être supprimé.**

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante.

Carte 1235

Le feu de l'Île Verte (Extrémité Est) (L. F. 1760)(48°03'58".2 N 69°23'08".9 W).

Toutes personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis au Surintendant, Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 101 boulevard Champlain, Québec (Québec) G1K 7Y7, téléphone: (418) 648-3574, télécopieur: (418) 649-6690.

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(AMA8035-10-7-9)

(GCC-L98-110)

***1941 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Tables des marées et courants du Canada - 1999.**

Les Tables des marées et courants du Canada pour 1999 ont été publiées en six volumes.

- Volume 1 Atlantic Coast and Bay of Fundy/Côte de l'Atlantique et Baie de Fundy
- Volume 2 Gulf of St. Lawrence/Golfe du Saint-Laurent
- Volume 3 St. Lawrence and Saguenay Rivers/Fleuve Saint-Laurent et Rivière Saguenay
- Volume 4 Arctic and Hudson Bay/L'Arctique et la baie d'Hudson
- Volume 5 Juan de Fuca Strait and Strait of Georgia/Détroits de Juan de Fuca et de Georgia
- Volume 6 Barkley Sound and Discovery Passage to Dixon Passage/Baie Barkley et Passage Discovery jusqu'à l'Entrée Dixon

Des changements importants de mise en page ont été rapportés à l'édition de cette année.

1. Les prédictions des marées et courants pour 1999 sont énumérées près de la page couverture de chaque volume.
2. Les prédictions des marées et courants pour les trois premiers mois de l'année 2000 ont été insérées et situées à la dernière page de chaque volume.
3. Une nouvelle référence de la station de mesure des courants de Scott Channel a été ajoutée au volume 6.
- 4.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-075)

***1960 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Carte marine.**

La nouvelle édition de la carte 1310, édition datée du 28 mai/98, a été annoncée dans l'Avis aux navigateurs 1747/98. Cette carte est touchée par les Avis 1335/98 et 1512/98.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-092)

***1959(P) LAC HURON - BAIE GEORGIENNE - Aides à la navigation à être modifiées.**

La Garde côtière se propose de modifier en permanence les aides à la navigation suivantes dans le lac Huron et la Baie Georgienne.

L.F. #	TYPE	I.D. #	EMPLACEMENT	CARTE	ACTION	LAT			LONG		
						deg	min	sec	deg	min	sec
780	Fixe		Lake Huron, Goderich	2291	Supprimer	43	44	46.5	81	43	49.9
	Flottante	VX1	Lake Huron, Goderich	2291	Enlever	43	44	49	81	44	05
	Flottante	VX2	Lake Huron, Goderich	2291	Enlever	43	44	42	81	44	04
783	Fixe		Kincardine - Feu antérieur	2291	Modifier pour Feu à secteurs GWR	44	10	42	81	38	38
	Flottante	VC3	Lake Huron, Port Elgin	2291	Déplacer de	44	26	45.2	81	24	32.4
	Flottante	VC3	Lake Huron, Port Elgin	2291	à	44	26	50	81	24	42
	Flottante	VC5	Lake Huron, Port Elgin	2291	Enlever	44	26	43.5	81	24	25.9

	Flottante	VC6	Lake Huron, Port Elgin	2291	Enlever	44	26	42.7	81	24	26.3
	Flottante	VJ7	Lake Huron, Southampton	2292	Enlever	44	30	09	81	22	43
	Flottante	VJ8	Lake Huron, Southampton	2292	Enlever	44	30	06	81	22	44
	Flottante	VH11	Lake Huron, Sauble River	2292	Enlever	44	39	42	81	16	36
	Flottante	VH12	Lake Huron, Sauble River	2292	Enlever	44	39	42	81	16	36
	Flottante	VH13	Lake Huron, Sauble River	2292	Enlever	44	39	42	81	16	36
	Flottante	VH14	Lake Huron, Sauble River	2292	Enlever	44	39	42	81	16	36
	Flottante	VH15	Lake Huron, Sauble River	2292	Enlever	44	39	42	81	16	36
796.3	Flottante	VK	Lake Huron, Stokes Bay	2292	Enlever	44	56	45	81	28	06
	Flottante	VK2	Lake Huron, Stokes Bay	2292	Bouée devient lumineuse	44	56	50	81	27	08
798.5	Fixe		Lake Huron, Pinetree Hbr.	2292	Modifier à FI R	44	58	01.3	81	23	25.6
	Flottante	TE	Lake Huron, Cape Hurd Ch.	2274	Enlever	45	13	31.5	81	44	08
	Flottante	TE2	Lake Huron, Cape Hurd Ch.	2274	Enlever	45	13	47	81	43	42
	Flottante	TE3	Lake Huron, Cape Hurd Ch.	2274	Enlever	45	14	04	81	43	30
	Flottante	TE5	Lake Huron, Cape Hurd Ch.	2274	Enlever	45	14	36	81	42	47
	Flottante	TE7	Lake Huron, Cape Hurd Ch.	2274	Enlever	45	15	05	81	42	09
	Flottante	TE8	Lake Huron, Cape Hurd Ch.	2274	Enlever	45	14	59.5	81	41	59.5
	Flottante	TE10	Lake Huron, Cape Hurd Ch.	2274	Enlever	45	15	19	81	41	31
	Flottante	J5	Lake Huron, Yeo Island	2235	Enlever	45	24	09	81	45	56
829	Fixe		Colpoys Bay	2282	Supprimer	44	46	46.8	80	07	22.7
831	Fixe		North Keppel Wharf	2282	Supprimer	44	47	40	80	56	48
833	Fixe		Pyette Point	2282	Supprimer	44	44	13	80	53	18
	Flottante	T10	Owen Sound Hbr.	2213	Enlever	44	35	23	80	56	25.5
842	Fixe		Thornbury - Feu antérieur	2201	Modifier pour Feu à secteurs GWR	44	34	00.2	80	27	02.1
843	Fixe		Thornbury - Feu postérieur	2201	Supprimer	212° 24' 157.3m du feu antérieur					
	Flottante	TT	Geo. Bay, Thornbury	2201	Déplacer de	44	34	15	80	26	49
	Flottante	TT	Geo. Bay, Thornbury	2201	à	44	34	15	80	26	53
	Flottante	TN15	Georgian Bay, Collingwood	2215	Enlever	44	31	01.7	80	13	30.1
	Flottante	TN16	Georgian Bay, Collingwood	2215	Enlever	44	31	01.7	80	13	33.2
	Flottante	TN24	Georgian Bay, Collingwood	2215	Enlever	44	30	33.2	80	13	23
	Flottante	TN26	Georgian Bay, Collingwood	2215	Déplacer de	44	30	30.4	80	13	18.2
	Flottante	TN26	Georgian Bay, Collingwood	2215	à	44	30	30	80	13	20
	Flottante	TN28	Georgian Bay, Collingwood	2215	Enlever	44	30	25.7	80	13	12
847	Fixe		Fisherman Point - Feu antérieur	2215	Supprimer	44	30	29.8	80	12	36
848	Fixe		Fisherman Point - Feu postérieur	2215	Supprimer	149 deg 29 min 1012.4 m du feu antérieur					
	Flottante	TX1	Georgian Bay, Wasaga Beach	2201	Enlever	44	32	06	80	00	30
	Flottante	TX2	Georgian Bay, Wasaga Beach	2201	Enlever	44	32	06	80	00	30
	Flottante	TX3	Georgian Bay, Wasaga Beach	2201	Enlever	44	32	06	80	00	30
	Flottante	TX4	Georgian Bay, Wasaga Beach	2201	Enlever	44	32	06	80	00	30
	Flottante	TX5	Georgian Bay, Wasaga Beach	2201	Enlever	44	32	06	80	00	30
	Flottante	TX6	Georgian Bay, Wasaga Beach	2201	Enlever	44	32	06	80	00	30
	Flottante	TX7	Georgian Bay, Wasaga Beach	2201	Enlever	44	32	06	80	00	30
	Flottante	TX8	Georgian Bay, Wasaga Beach	2201	Enlever	44	32	06	80	00	30
856	Flottante	M2	Lottie Wolf Rock	2239	Bouée devient non-lumineuse	44	55	45	80	10	24.5
861	Flottante	M8	Brebeuf- McNiccol - Bouée lumineuse	2239	Enlever	44	52	30	79	55	06
	Flottante	M17	Georgian Bay, Midland Ch.	2239	Enlever	44	47	27	79	50	51
877	Fixe		Penetang North Wharf	2218	Supprimer	44	46	27	79	56	24
	Flottante	ME5	Georgian Bay, Penetang Hbr.	2218	Enlever	44	47	57	79	56	16
890	Fixe		Georgian Bay, Waubaushene	2202	Supprimer	44	45	43.5	79	42	24

891	Fixe		Georgian Bay, Waubaushene	2202	Supprimer	092° 117.3m du feu antérieur					
892	Fixe		Georgian Bay, Waubaushene	2202	Supprimer	44	45	37	79	42	20.3
893	Fixe		Georgian Bay, Waubaushene	2202	Supprimer	111° 30' 443.5m du feu antérieur					
	Flottante	MC57	Geo. Bay, Matchedash Bay	2202	Enlever	44	45	24	79	41	45
	Flottante	MC59	Geo. Bay, Matchedash Bay	2202	Enlever	44	45	24	79	41	45
	Flottante	MC60	Geo. Bay, Matchedash Bay	2202	Enlever	44	45	24	79	41	45
	Flottante	MC62	Geo. Bay, Matchedash Bay	2202	Enlever	44	45	24	79	41	45
	Flottante	MC64	Geo. Bay, Matchedash Bay	2202	Enlever	44	45	24	79	41	45
	Flottante	MD3	Georgian Bay, Tiffin Basin	2222	Enlever	44	45	06	79	51	35.6
	Flottante	MD7	Georgian Bay, Tiffin Basin	2222	Enlever	44	44	52.8	79	51	28
	Flottante	MD9	Georgian Bay, Tiffin Basin	2222	Enlever	44	44	47	79	51	19.5
	Flottante	MD10	Georgian Bay, Tiffin Basin	2222	Enlever	44	44	46.5	79	51	19
	Flottante	MD11	Georgian Bay, Tiffin Basin	2222	Enlever	44	44	47.5	79	51	16
	Flottante	MD12	Georgian Bay, Tiffin Basin	2222	Enlever	44	44	46.3	79	51	16.5
	Flottante	MD14	Georgian Bay, Tiffin Basin	2222	Enlever	44	44	46.1	79	51	15
	Flottante	MD15	Georgian Bay, Wye River	2222	Enlever	44	44	34	79	51	00
	Flottante	MD16	Georgian Bay, Wye River	2222	Enlever	44	44	34	79	51	00
	Flottante	MD18	Georgian Bay, Wye River	2222	Enlever	44	44	34	79	51	00
	Flottante	MD19	Georgian Bay, Wye River	2222	Enlever	44	44	34	79	51	00
	Flottante	MD20	Georgian Bay, Wye River	2222	Enlever	44	44	34	79	51	00
	Flottante	MD21	Georgian Bay, Wye River	2222	Enlever	44	44	34	79	51	00
	Flottante	MD22	Georgian Bay, Wye River	2222	Enlever	44	44	34	79	51	00
	Flottante	CC1	Geo. Bay, Cognashene	2202	Enlever	44	56	34.5	79	55	47
	Flottante	CC2	Geo. Bay, Cognashene	2202	Enlever	44	56	35.5	79	55	46
	Flottante	CR2	Geo. Bay, Go Home Bay	2202	Enlever	44	59	29.5	79	57	14
	Flottante	CM1	Geo. Bay, Sheep Head Bay	2202	Enlever	45	10	45	80	06	57.5
	Flottante	CS16	Geo. Bay, Waubuno Channel	2202	Déplacer de	45	17	19	80	14	22
	Flottante	CS16	Geo. Bay, Waubuno Channel	2202	à	45	17	37	80	13	59
	Flottante	CS24	Geo. Bay, Rose Island	2202	Enlever	45	19	14	80	14	38
	Flottante	CS26	Geo. Bay, Rose Island	2202	Enlever	45	19	34.5	80	14	11
	Fixe		Geo. Bay, Rose Island	2202	Balise de tribord mouillée	45	19	27	80	14	07
	Flottante	P3	Geo. Bay, Parry Sound Ch.	2225	Enlever	45	21	06	80	26	05
	Flottante	P4	Geo. Bay, Parry Sound Ch.	2225	Enlever	45	20	46.8	80	24	15
	Flottante	P5	Geo. Bay, Parry Sound Ch.	2225	Enlever	45	21	16.5	80	24	09
	Flottante	P21	Geo. Bay, Parry Sound Ch.	2225	Enlever	45	20	23	80	19	19
944	Fixe		Pointe au Baril Station	2203	Supprimer	45	35	42.4	80	22	43.9
	Flottante	H4	Geo. Bay, Britt Channel	2293	Enlever	45	44	13	80	43	05
	Flottante	H14	Geo. Bay, Britt Channel	2293	Enlever	45	44	34	80	40	38.5
	Flottante	H20	Geo. Bay, Britt Channel	2293	Enlever	45	44	55	80	39	29
	Flottante	D72	Geo. Bay, Britt Channel	2293	Enlever	45	53	49	80	53	04
965	Fixe		Bustard Rocks N. É. - Feu antérieur	2204	Supprimer	45	53	29	80	57	06
966	Fixe		Bustard Rocks N.É. - Feu postérieur	2204	Modifier à FI	221° 66.7m du feu antérieur					
967	Fixe		Bustard Rocks - Feu antérieur	2204	Supprimer	45	53	29.6	80	57	11
967.1	Fixe		Bustard Rocks - Feu postérieur	2204	Supprimer	077° 58.8m du feu antérieur					
968	Fixe		French River Inner - Feu antérieur	2204	Modifier à FI	45	56	20	80	54	16
969	Fixe		French River Inner - Feu postérieur	2204	Supprimer	026° 1524m du feu antérieur					
	Fixe		Geo. Bay, Borron Rock	2204	Balise de bâbord mouillée	45	55	28	80	54	44

	Fixe		Geo. Bay, Cherokee Rocks	2204	Balise de bâbord mouillée	45	55	49	80	54	23
	Flottante	DC2	Geo. Bay, McLean Shoal	2204	Enlever	45	54	48	80	55	11
	Flottante	DA53	Geo. Bay, McLean Shoal	2204	Bouée verte mouillée	45	54	48	80	55	11
	Flottante	DJ	Geo. Bay, Bustard Islands	2204	Déplacer de	45	52	59.5	81	00	00
	Flottante	DJ	Geo. Bay, Bustard Islands	2204	à	45	53	20	80	59	50
	Flottante	DH	Geo. Bay, Bustard Islands	2204	Enlever	45	53	54.5	80	59	35.5
	Flottante	D80/2	Geo. Bay, Bustard Islands	2204	Mouillée	45	53	29	81	01	09
	Flottante	D99	Geo. Bay, Beaverstone Bay	2204	Enlever	45	59	45	81	09	28.5
	Flottante	D100	Geo. Bay, Beaverstone Bay	2204	Enlever	45	59	44.5	81	09	26
	Flottante	D103	Geo. Bay, Beaverstone Bay	2204	Enlever	45	59	54	81	09	23.5
	Flottante	D104	Geo. Bay, Beaverstone Bay	2204	Enlever	45	59	54	81	09	22
	Flottante	E6	Geo. Bay, Killarney	2205	Enlever	45	58	29	81	31	34
	Flottante	E8	Geo. Bay, Killarney	2205	Enlever	45	58	36	81	31	46
977	Fixe		Lobster Point	2205	Supprimer	45	58	47.8	81	30	54.8
	Flottante	EC1	Geo. Bay, Linter Rock	2205	Enlever	45	57	04	81	33	53
	Flottante	EH1	Geo. Bay, Entrance to Baie Fine	2205	Enlever	46	00	29	81	40	38
986	Fixe		Badgeley Island - Feu antérieur	2205	Supprimer	45	55	35	81	36	43
987	Fixe		Badgeley Island - Feu postérieur	2205	Supprimer	072°30' 548.6m du feu antérieur					
992	Fixe		Sheguindah - Feu antérieur	2205	Supprimer	45	53	41	81	54	55
993	Fixe		Sheguindah - Feu postérieur	2205	Modifier à FIR	261°30' 274.3m du feu antérieur					
995	Flottante	J19	Caron Reef - Bouée lumineuse	2294	Bouée devient non-lumineuse	45	57	52.2	81	50	15.5
	Flottante	J26	Little Current	2294	Déplacer de	45	58	26	81	53	50.5
	Flottante	J26	Little Current	2294	à	45	58	21	81	53	46
	Flottante	J27	Little Current	2294	Enlever	45	58	31.2	81	54	04
	Flottante	J30	Little Current	2294	Enlever	45	58	35	81	54	08
	Flottante	J47	Little Current	2294	Enlever	45	59	15	81	55	50.5
	Flottante	J54	Little Current	2294	Déplacer de	45	59	30.5	81	56	33
	Flottante	J54	Little Current	2294	à	45	59	29.5	81	56	31
1007	Flottante	J56	Picnic Island - Bouée lumineuse	2294	Bouée devient non-lumineuse	45	59	33	81	56	44
	Flottante	J58	Little Current	2294	Enlever	45	59	32.5	81	56	54
	Flottante	J60	Little Current	2294	Déplacer de	45	59	32	81	57	02
	Flottante	J60	Little Current	2294	à	45	59	32.5	81	57	07
1011	Flottante	J71	Logan Reef - Bouée lumineuse	2252	Bouée devient non-lumineuse	46	02	00	82	11	10
1016	Fixe		Beverly Island	2257	Supprimer	45	59	59.6	82	14	59.7
	Flottante	JN1	North Channel, Beverly Island	2257	Enlever	45	59	54	82	14	50
1021	Flottante	J74	Innes Island	2257	Enlever	46	02	07	82	21	11
	Flottante	JK3	North Channel, Batture Island	2299	Enlever	45	57	40	83	03	14
	Flottante	U17	North Ch. Whalesback Ch.	2257	Enlever	46	09	11	82	31	45
	Flottante	U27	North Ch. Whalesback Ch.	2259	Enlever	46	08	54.8	82	38	48
	Flottante	U29	North Ch. Whalesback Ch.	2259	Enlever	46	08	41	82	40	04
	Flottante	UD1	North Channel, Aird Bay	2257	Enlever	46	10	05	82	29	41
	Flottante	UD2	North Channel, Aird Bay	2257	Enlever	46	09	48	82	28	48
	Flottante	UD3	North Channel, Aird Bay	2257	Enlever	46	10	43	82	28	31
	Flottante	UM2	North Channel, Michels Ground	2259	Enlever	46	06	27	82	49	57
1024	Fixe		Gore Bay - Feu antérieur	2257	Supprimer	45	54	49.7	82	27	35
1025	Fixe		Gore Bay - Feu postérieur	2257	Supprimer	189°09' 266.5m du feu antérieur					
	Flottante	JE3	North Channel, Gore Bay	2257	Enlever	45	55	08	82	27	33
	Flottante	KA2	North Channel, Thessalon	2251	Enlever	46	15	13	83	32	57

1051	Fixe		Bruce Mines Wharf	2250	Supprimer	46	17	49.8	83	47	23.7
	Flottante	KH9	North Channel, Bruce Mines	2250	Enlever	46	17	19	83	46	59
	Flottante	K20	St. Josephs Channel	2250	Enlever	46	18	10	84	01	12
	Flottante	KE2	Lake Huron, North Channel	2251	Bouée devient lumineuse	46	08	02	83	45	49
1039	Flottante	KE3	North Seine Island	2251	Enlever	46	07	45	83	46	30
1040	Flottante	KE4	O'Donnell Bank	2251	Bouée devient non-lumineuse	46	07	58	83	46	18
	Flottante	QY20	Sugar Island Channel	14883	Enlever	46	30	00	84	15	37
	Flottante	Q24	St. Marys River	14883	Enlever	46	15	51.5	84	06	22.5

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit dans les 3 mois suivant la date de publication du présent Avis au Surveillant, Programme des Aides, B.P. 310, 28 rue Waubeek, Parry Sound, Ontario, P2A 2X4, Téléphone (705) 746-2196, Facs (705) 746-4820. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(AMA8035-10-7-12)

(GCC-H98-100)

***1921 TERRE-NEUVE - BONAVIDA BAY - Feu et annexe graphique.**

Cartes (Dernière correction) - 4849(Plan, Bonavista Harbour)(NAD 83)(1)(1906/98) - 4854(NAD 83)(2)(Nouvelle carte, avril/97)

Référence: Avis 277(P)/97 annulé.

- | | | |
|-------------|-------------------------------|--------------------------------|
| 1. Coller | l'annexe graphique ci-incluse | 48°39'00" N 53°07'00" W (env.) |
| 2. Modifier | FI R pour lire Q R | 48 38 57 N 53 07 05 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4849R/M, 4854R/M, 76310(4849), 76340(4854), 76398(4849), 76405(4849), 76408(4849), 76415(4849) et 76416(4849). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-010, MPO-H98-083)

***1906 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - CONCEPTION BAY - CATALINA HARBOUR, PORT DE GRAVE, HARBOUR GRACE ET CARBONEAR - SAINT JOHN'S HARBOUR - Feu, bouées et épave.**

Cartes (Dernière correction) - 4849(Cartouche, Catalina Harbour)(NAD 83)(1,2)(971/98) - 4849(Plan, Harbour Grace and/et Carbonear)(NAD 83)(5)(971/98) - LC 4847(NAD 83)(4-7)(972/98) - LC 4847 (Cartouche, Port de Grave)(NAD 83)(3,4)(972/98) - LC 4850(NAD 83)(6,7)(699/97) - LC 4846(NAD 83)(7)(551/96) - LC 4846(Cartouche, St. John's Harbour)(NAD 83)(8,9)(551/96) - LC 4017(NAD 27)(6)(300/97) - LC 8014(NAD 27)(6)(300/97)

Référence: Avis 535(P)/98.

- | | | |
|-------------|---|---------------------------|
| 1. Rayer | la bouée à espar rouge TC8 | 48°30'48" N 53°04'15".4 W |
| 2. Rayer | la bouée à espar rouge TC12 | 48 30 54.8 N 53 04 11.4 W |
| 3. Porter | une bouée à espar rouge, marquée CP4 | 47 35 05 N 53 12 30 W |
| 4. Porter | un feu FI G | 47 35 03 N 53 12 47 W |
| 5. Porter | une bouée lumineuse de mi-chenal rouge et blanche Mo(A), marquée CG | 47 44 06 N 53 07 42 W |
| 6. Porter | une épave non-dangereuse, avec une profondeur inconnue | 47 50 21 N 52 55 54 W |
| 7. Porter | une bouée lumineuse verte FI G, marquée MSF3 | 47 48 44.5 N 52 46 01.5 W |
| 8. Porter | une bouée à espar lumineuse rouge Q R, marquée S2 | 47 33 58.8 N 52 40 59.4 W |
| 9. Modifier | S2 pour lire S4 vis-à-vis la bouée lumineuse rouge | 47 33 59.5 N 52 41 16.7 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4017R/M, 4846R/M, 4847R/M, 4849R/M, 4850R/M, 8014R/M, 76015(4846), 76092(4017), 76120(4847), 76124(4847), 76146(4850), 76386(4846) et 76405(4849). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-059,011,077,115,133,161,169,170, MPO-A98-042)

***1915 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - ST MARY'S BAY - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 4843(1,2)(797/91) - 4843(Cartouche, St Mary's Harbour and Adjacent Anchorages et Mouillages Adjacents)(1,2)(797/91)

- | | | |
|-----------|--|-------------------------|
| 1. Porter | une bouée à espar lumineuse rouge
FI R, marquée MH4 | 46°57'39" N 53°31'41" W |
| 2. Porter | une bouée à espar lumineuse rouge
FI R, marquée MH6 | 46 57 51 N 53 31 41 W |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4843R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-145, 146, MPO-A98-039)

***1918 TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST - BONAVIDA BAY - Modifications à la carte.**

Cartes (Dernière correction) - LC 4017(NAD 27)(1-3)(1906/98) - LC 4520(4,5)(551/97)

Référence: Avis 701/97.

- | | | |
|-------------|--|--------------------------------|
| 1. Porter | Chart/Carte 4855 | 48°43'30" N 53°41'00" W (env.) |
| 2. Modifier | Chart/Carte 4562 pour lire
Chart/Carte 4854 | 48 39 30 N 52 51 30 W (env.) |
| 3. Modifier | Chart/Carte 4562 pour lire
Chart/Carte 4854 | 48 55 15 N 53 06 00 W (env.) |
| 4. Rayer | la limite et la référence à la carte
4562 | 49 00 50 N 52 48 30 W (env.) |
| 5. Rayer | la référence à la carte 4562 | 48 37 45 N 53 31 30 W (env.) |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4017R/M, 4520R/M et 76092(4017). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-080)

***1909 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - TRINITY BAY - TICKLE BAY - THE GUT ET CHANCE COVE - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - LC 4851(NAD 83)(1-3)(1539/98)

- | | | |
|-----------|--|-----------------------------|
| 1. Porter | une bouée à espar lumineuse rouge
FI R, marquée TG6 | 47°38'19".3 N 53°44'47".1 W |
| 2. Porter | une bouée lumineuse verte FI G,
marquée TB1 | 47 40 52.8 N 53 48 26.6 W |

3. Porter une bouée à espar lumineuse verte 47 40 48.7 N 53 49 10.8 W
Q G, marquée TB3

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4851R/M et 76153(4851). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-208, 209, 210, MPO-A98-047)

***1901 TERRE-NEUVE, CÔTE NORD-EST - BAY OF EXPLOITS - SALT WATER POND ET BRIDGEPORT ROCK - Bouées et feu.**

Carte (Dernière correction) - 4598(1-3)(763/96)

1. Porter un feu FI R 49°34'01".8 N 54°53'37".8 W

2. Porter Channel Buoyed 49 34 06.6 N 54 53 31.8 W (env.)

3. Porter une bouée lumineuse rouge FI R, 49 32 23.4 N 54 53 22.2 W
marquée DBP2

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4598R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-045, 060-062, 172)

***1914 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - PLACENTIA BAY - LITTLE BURIN ISLAND - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - LC 4624(1,2)(1531/98)

Référence: Avis 1531/98.

Sur certains exemplaires.

1. Rayer Fog Sig 30s 46°58'49" N 55°11'29".5 W

2. Modifier Oc 6s 85ft pour lire LFI 46 58 49 N 55 11 29.5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4624R/M et 76176(4624). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-079)

***1912 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD-EST - FORTUNE BAY - Modifications aux aides.**

Cartes (Dernière correction) - 4830(3)(177/91) - LC 4831(NAD 83)(1-4)(191/97) -
LC 4832(NAD 83)(3-6)(191/97)

1. Porter	un feu F R	47°40'48" N 55°25'48" W
2. Porter	une bouée à espar verte, marquée VD5	47 35 46.8 N 55 25 00 W
3. Porter	une bouée à sifflet lumineuse verte FI G, WHIS, marquée VB9	47 23 42 N 55 35 21 W
4. Porter	une bouée à cloche lumineuse rouge FI R, BELL, marquée VFC6	47 23 24 N 55 18 17.4 W
5. Modifier	FI 3s 8m 6M pour lire FI R 3s 8m 6M	47 14 10 N 55 21 30.4 W
6. Porter	une bouée à cloche lumineuse de mi-chenal rouge et blanche Mo(A), marquée VFD	47 15 17.4 N 55 23 18.6 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4830R/M, 4831R/M, 4832R/M et 76233(4832). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-2)

(GCC-N98-042,104,105,125,148,149, MPO-A98-051)

***1938 TERRE-NEUVE - LABRADOR - ALEXIS BAY - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 5179(Plan, Alexis Bay)(1-5)(505/97)

1. Porter	une bouée à espar lumineuse verte FI G, marquée NA1.5	52°32'36" N 56°02'51".6 W
2. Porter	une bouée à espar lumineuse verte FI G, marquée NW7	52 33 48 N 55 52 54 W
3. Porter	une bouée à espar lumineuse verte FI G, marquée NA1	52 31 42.6 N 55 51 25.8 W
4. Porter	une bouée à espar lumineuse verte QG, marquée NA1.3	52 32 12 N 55 59 42 W
5. Porter	une bouée à espar lumineuse rouge FI R, marquée NMM2	52 29 58.8 N 55 44 12 W

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N97-086,089, N98-251,314,316, MPO-H98-087)

***1934 GOLFE DU SAINT-LAURENT, RIVE NORD - RIVIÈRE SAINT-PAUL - Émissaire.**

Carte (Dernière correction) - 4471(NAD 27)(1)(1933/98)

1. Porter	un émissaire	joignant 51°28'02".7 N 57°42'46" W et 51 28 03.3 N 57 42 37.6 W
-----------	--------------	--

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4471R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-121)

***1933 GOLFE DU SAINT-LAURENT, RIVE NORD - VIEUX-FORT - Quai.**

Carte (Dernière correction) - 4471(NAD 27)(1)(1932/98)

1. Porter Ru 51°25'16".5 N 57°48'52".5 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4471R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-119)

***1932 GOLFE DU SAINT-LAURENT, RIVE NORD - VIEUX-FORT - Émissaire.**

Carte (Dernière correction) - 4471(NAD 27)(1)(762/96)

1. Porter un émissaire joignant 51°25'21".6 N 57°49'47".5 W
et 51 25 18.5 N 57 49 38.2 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4471R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-109)

***1904 TERRE-NEUVE, CÔTE SUD - GRAND BRUIT - Feu et bouées.**

Cartes (Dernière correction) - 4634(1,2)(518/97) - 4634(Cartouche, Grand Bruit Harbor)(1,3)(518/97) - L/C 4015(4)(NAD 27)(1304/98)

1. Porter un feu FI R 47°39'58" N 58°13'39" W

2. Porter une bouée lumineuse verte FI G,
marquée QU3 47 38 43.2 N 58 11 00 W

3. Porter une bouée à espar lumineuse rouge
Q R, marquée QU4 47 39 49.8 N 58 13 32 W

4. Porter un feu FI R 47 40 12 N 58 13 31 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4634R/M, 4015R/M et 76284(4015). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-005, 038, 082, 168;MPO-H98-075)

***1903 TERRE-NEUVE, CÔTE OUEST - CODROY HARBOUR - Bouées.**

Carte (Dernière correction) - 4682(1-6)(349/95) - 4682(Cartouche, Codroy Harbour)(1-6)(349/95)

1. Rayer	la bouée à espar verte XY1	47°52'39".2 N 59°23'51".3 W
2. Rayer	la bouée lumineuse rouge XY2	47 52 41.5 N 59 23 50.4 W
3. Porter	une bouée à espar lumineuse verte FI G, marquée XY1	47 52 34 N 59 23 47 W
4. Porter	une bouée à espar rouge, marquée XY2	47 52 35 N 59 23 44 W
5. Porter	une bouée à espar verte, marquée XY3	47 52 41.5 N 59 23 49 W
6. Porter	une bouée lumineuse rouge FI R, marquée XY4	47 52 43 N 59 23 46.3 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4682R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-2)

(GCC-N98-166, 167, 187, 188;MPO-H98-074)

***1917 ÎLE DU CAP-BRETON, CÔTE DE L'ATLANTIQUE - APPROCHES DE GREAT BRAS D'OR - Modifications aux aides.**

Carte (Dernière correction) - LC 4367(U.S. Standard)(1-6)(701/98)

1. Déplacer	la bouée à cloche lumineuse verte Q1	de 46°19'02" N 60°23'10".5 W à 46 19 06.3 N 60 23 15.9 W
2. Déplacer	la bouée lumineuse rouge Q2	de 46 18 58.5 N 60 23 19.5 W à 46 19 05.4 N 60 23 21.7 W
3. Rayer	la bouée lumineuse verte Q3	46 18 40 N 60 23 37 W
4. Rayer	la bouée lumineuse rouge Q4	46 18 22 N 60 24 01 W
5. Rayer	la bouée lumineuse rouge Q6	46 17 54 N 60 24 24 W
6. Rayer	le feu à secteurs	46 17 35.2 N 60 25 07.8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4367R/M et 76093(4367). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-6)

(GCC-G97-027A, 028, 169, MPO-A98-035)

***1916 GOLFE DU SAINT-LAURENT - CARIBOU HARBOUR - Résultats d'un levé.**

Carte (Dernière correction) - 4483(NAD 27)(2-7)(553/97) - 4483(Cartouche, Caribou Ferry Terminal/Terminal du Traversier)(NAD 27)(1)(553/97)

1. Coller	l'annexe graphique ci-incluse	45°44'20" N 62°41'15" W (env.)
2. Rayer	le duc d'Albe	45 44 22.3 N 62 41 16.5 W
3. Rayer	le duc d'Albe	immédiatement au Nord-Est de la position mentionnée au paragraphe (2)
4. Porter	3 pieds	45 44 28.4 N 62 41 20.1 W
5. Rayer	6 pieds	immédiatement au Sud de la position mentionnée au paragraphe (4)
6. Porter	1 pied	45 44 22.4 N 62 41 24.1 W
7. Rayer	5 pieds	immédiatement au Sud-Ouest de la position mentionnée au paragraphe (6)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4483R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-A98-073)

***1913 DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND - À L'OUEST DE BORDEN - Mouillage interdit.**

Carte (Dernière correction) - LC 4406(NAD 83)(1,2)(Nouvelle éd., fév./98)

1. Porter	un mouillage interdit	46°17'42" N 63°48'54" W
2. Porter	un mouillage interdit	46 13 12 N 63 54 06 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4406R/M et 76178(4406). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-078)

***1928 GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - L'ANSE-À-BEAUFILS - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - 4921(Plan, L'Anse-à-Beaufils)(NAD 83)(1)(1736/98)

Référence: Avis 1337/98 paragraphe 3.

Sur certains exemplaires.

1. Déplacer la bouée lumineuse verte AF-3 de 48°28'18".3 N 64°18'20".1 W
à 48 28 18.5 N 64 18 17.6 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4921R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-115)

***1936 GOLFE DU SAINT-LAURENT - ÎLE D'ANTICOSTI - BAIE ELLIS - Haut-fond inexistant.**

Carte (Qui était touchée temporairement) - 4430(Plan, Baie Ellis)

Référence: Avis 261(T)/95 annulé.

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4430R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-120)

***1920 GOLFE DU SAINT-LAURENT - BAIE DES CHALEURS - MIDDLE CARAQUET - Feux demeurent en service.**

Carte (Qui devait être touchée) - LC 4913(NAD 83)

Référence: Avis 783(P)/94 annulé.

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles products 4913R/M, 76275(4913) et 76276(4913). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-082)

***1931 FLEUVE SAINT-LAURENT - MARSOUÏ - Quai.**

Carte (Dernière correction) - LC 4026(NAD 27)(1,2)(710/98)

1. Rayer la jetée joignant 49°13'04" N 66°04'00" W (env.)
49 13 10 N 66 04 06 W (env.)
et 49 13 15 N 66 04 03 W (env.)

2. Rayer Ru 49 13 30 N 66 04 12 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4026R/M et 79044(4026). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-117)

***1905 FLEUVE SAINT-LAURENT - MARSOUI - Reconstruction du quai terminée.**

Carte (Qui était touchée temporairement) - LC 4026(NAD 27)

Référence: Avis 374(T)/94 annulé.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-111)

***1910 FLEUVE SAINT-LAURENT - BAIE DES SEPT-ÎLES - Profondeurs.**

Cartes (Dernière correction) - 1220(NAD 83)(1-6)(496/97) - LC 1221(NAD 27)(7)(742/98)

1. Remplacer	8 mètres 8 décimètres par 8 mètres 4 décimètres	50°08'34".2 N 66°20'58".7 W
2. Rayer	13 mètres 4 décimètres	50 08 33.2 N 66 21 05.8 W
3. Porter	9 mètres 9 décimètres	50 08 31.8 N 66 21 06 W
4. Porter	15 mètres	50 08 28.8 N 66 20 49.3 W
5. Rayer	26 mètres	50 08 17.6 N 66 20 47.9 W
6. Porter	19 mètres	50 08 16 N 66 20 46.1 W
7. Remplacer	8 mètres 8 décimètres par 8 mètres 4 décimètres	50 08 34 N 66 21 00.8 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1220R/M, 1221R/M et 79006(1220). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-113)

1908 ÉTATS-UNIS, CÔTE EST - GOLFE DU MAINE - Explosifs non éclatés.

Carte (Dernière correction) - LC 4003(NAD 27)(1)(954/98)

1. Porter le nota Repd 1998 PA, 42°40'00" N 68°59'00" W (env.)

DANGER
Unexploded ordnance/
Explosifs non éclatés

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 4003R/M et 76140(4003). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-2)

(É.-U. -W98-018)

***1923 FLEUVE SAINT-LAURENT - LAC SAINT-PIERRE - ÎLE DU MITAN - Bouée.**

Carte (Dernière correction) - 1312(NAD 83)(1)(1521/98)

1. Rayer la bouée cylindrique rouge, Priv 46°02'44".1 N 73°10'35".5 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1312R/M et 79129(1312). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-123)

***1929 QUÉBEC - RIVIÈRE RICHELIEU - SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU - Marina.**

Carte - 1351(Feuille 2)(NAD 27)(1,2)

1. Rayer le signe conventionnel d'une marina 45°17'14" N 73°15'03" W
2. Rayer les pontons entre 45 17 17 N 73 14 59 W (env.)
et 45 17 13 N 73 14 57 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1351R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-116)

***1902 FLEUVE SAINT-LAURENT - PORT DE MONTRÉAL - QUAI 58 - Profondeurs maintenues.**

Carte (Dernière correction) - 1310(Partie B-C)(NAD 83)(1-3)(1512/98)

1. Porter une ligne tiretée joignant 45°33'40".2 N 73°31'19".8 W
45 33 39.3 N 73 31 17.5 W
et 45 33 42.2 N 73 31 15 W

2. Déplacer la légende 9.8m de 45 33 39.6 N 73 31 17 W
à 45 33 38 N 73 31 19.1 W

3. Porter une légende 10m 45 33 41.7 N 73 31 17 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1310R/M et 79080(1310). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-110)

***1911 VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT - CANAL DE BEAUHARNOIS - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - 1410(NAD 83)(1)(1323/98)

Référence: Avis 1323/98.

Sur certains exemplaires.

1. Déplacer la bouée lumineuse verte A51 de 45°20'29".1 N 73°52'56".5 W
à 45 20 29.2 N 73 52 55 W

NOTA: La position annoncée dans l'Avis 1323/98 était erronée. Elle montrait une position basée sur le NAD 27.

(AMA8035-10-35)

(MPO-Q98-114)

***1919 RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - LAC DES DEUX MONTAGNES - ANSE DE VAUDREUIL -
Résultat d'un levé.**

Carte - 1510(Feuille 2)(Partie B-C)(Baie de Vaudreuil à/to Laval)(NAD 27)(1,2)

Référence: Avis 153/98.

1. Porter 4 pieds 45°26'10".7 N 74°02'03" W
2. Porter une sonde découvriante de 0 pied 45 25 37.8 N 74 02 01.7 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 1510R/M. Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-081)

***1937 BAIE GEORGIENNE - PORT MCNICOLL - HOG BAY - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 2223(NAD 27)(1)(623/97) - 2239(NAD 27)(1)(1513/98) - 2202(Feuille 1)
(Port Severn to/à Penetang Harbour)(NAD 27)(1)

1. Porter une bouée à espar rouge, marquée 44°45'39" N 79°47'43" W
MM10

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2202R/M, 2223R/M, 2239R/M, 73046(2239) et 73152(2223). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-13)

(GCC-D98-030, MPO-C98-168)

***1907 LAC SUPÉRIEUR - PANCAKE SHOAL - Modification à la carte.**

Carte (Dernière correction) - LC 2300(NAD 83)(1)(1506/98)

Référence: Avis 1506/98.

Sur certains exemplaires.

1. Remplacer la bouée lumineuse rouge X2 par 46°54'00" N 84°50'30" W
une bouée à espar rouge, marquée
X2

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 2300R/M et 73098(2300). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(MPO-H98-077)

***1927 NOUVELLE-ÉCOSSE - Modification à la publication des Aides radio à la navigation maritime (Atlantique et Grands Lacs) - 1998.**

Page 2-78

Sous Nom et emplacement de la station

Modifier les coordonnées vis-à-vis	ÎLES CRANBERRY (N.-É.) (Feu)	pour lire	"45 19 29.4 N 60 55 40.8 W"
------------------------------------	------------------------------------	-----------	--------------------------------

(M2204-146)

(GCC-H98-052)

Nouvelle-Écosse (côte de l'Atlantique) et baie de Fundy, première édition, 1990

Pages 122 et 124 — Supprimer le paragraphe 13.

Page 255 — Paragraphe 143, dernière ligne

Annuler la correction émise dans l'Édition bimensuelle n° 9/94

Ajouter : La **bouée** lumineuse à cloche de bifurcation SAC (357.5) est mouillée à 0,3 mille au Sud de Bell Rock.

(A6/98)

Page 255 — Paragraphe 144, dernière ligne

Supprimer : 3,1 milles

Remplacer par : 1,45 mille

(A6/98)

Page 256 — Paragraphe 161, lignes 7 et 8

Supprimer : "au SW ...mi-chenal."

Remplacer par : à 0,6 mille au SW de Government Point.

(A6/98)

Page 281 — Paragraphe 18, lignes 5 à 7

Supprimer : "à sifflet ...lumineuse"

(A6/98)

Golfe du Saint-Laurent, première édition, 1992 —

Page xi — **TABLE DES MATIÈRES**, à la fin de la **Section A**

Insérer : — refuge d'oiseaux migrateurs

(L53/98)

Page 18 — Après le paragraphe 194

Ajouter: 194.1 **Refuge d'oiseaux migrateurs.** — Les navires qui franchissent des refuges d'oiseaux sont soumis au *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs* de la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*. En général, ces refuges sont indiqués sur les cartes. Dans ces refuges, il est interdit de chasser, de déranger, de détruire, de prendre ou d'avoir en sa possession un oiseau, un œuf, etc. Il est aussi interdit d'avoir des armes à feu ou tout autre engin de chasse. Les chiens et les chats doivent être tenus en laisse. L'accès à certains sites est limité ou interdit. Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec le Service canadien de la faune, Environnement Canada.

(L53/98)

ATL 101 — Terre-Neuve, Côtes Nord-Est et Est, première édition, 1997—

Page 56 – Paragraphe 364, ligne 2 – après “Head.”
Insérer: Un **feu** (355.5) est placé sur Pond Island à quelque 0,3 mille au SE de Dicky Head.

Page 80 – Paragraphe 95, ligne 4 – avant “blanche.”
Ajouter: rouge et

ATL 102 — Terre-Neuve, Côtes Est et Sud, première édition, 1995 —

Page 11 – Paragraphe 80, ligne 5 – avant “. Un” (ré : correction émise dans l'Édition mensuelle n° 8/98)

ON AURAIT DÛ LIRE :

Page 54 – Paragraphe 80, ligne 5 – avant “. Un”

Page 29 – Paragraphe 263, dernière ligne
Ajouter : La **bouée** lumineuse de mi-chenal CG (478.5) est mouillée à quelque 1,5 mille à l'Est du feu.

Page 43 – Paragraphe 2, ligne 1 – avant “gisant”
Insérer : marquées par la **bouée** lumineuse de bâbord MSF3 (499.1) et

ATL 103 — Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest, première édition, 1995 —

Page 22 – Paragraphe 169, ligne 3 – après “externe.”
Insérer : Un **feu** (116.3) est placé sur l'extrémité du quai.

Page 24 – Paragraphe 185, ligne 6 – avant “gisant”
Insérer : marquée par la **bouée** lumineuse à sifflet de bâbord VB9 (120.1)

Page 54 – Paragraphe 102, ligne 7 – après “Islands.”
Insérer : La **bouée** lumineuse de bâbord QU3 (147.4) est mouillée à quelque 0,2 mille au NNE de Bad Neighbour.

Page 54 – Après le paragraphe 105
Insérer : 105.1 Un **feu** (147.6) est placé sur l'extrémité Est de l'entrée du havre à courte distance à l'Ouest de Eastern Rock. La **bouée** lumineuse de tribord QU4 (146.6) est mouillée à quelque 0,15 mille au SSE du feu.

Page 32 – Paragraphe 357, ligne 11 – après “enrochés.”

Insérer : En raison de l’ensablement, les profondeurs à l’extrémité Sud du quai changent constamment et peuvent être moindres que celles qui sont indiquées sur la carte. Les navigateurs sont priés d’être prudents dans cette zone.

(L59/98)

Page 44 — Paragraphe 87, lignes 2 à 6

Supprimer : “Un ...rivière”

Remplacer par : Un quai de pêcheurs est situé sur la berge Est de l’embouchure de la **rivière Marsoui**.

(L51/98)

Page 3 — Paragraphe 28, ligne 3

Supprimer : un

Remplacer par : deux

(L46/98)

Page 3 – Paragraphe 28, lignes 4 à 7

Supprimer : “du côté...galets.”

(L46/98)

Page 4 – Paragraphe 45, lignes 3 à 5

Supprimer : “Les...délabrement.”

(L45/98)

Page 5 – Paragraphe 48, ligne 4

Supprimer : public

(L45/98)

Page 6 –Paragraphe 61, lignes 6 et 7

Supprimer : “Un...054°.”

Page 6 – Supprimer le paragraphe 73.

(L45/98)

Page 8 – Paragraphe 89, ligne 1

Supprimer : orange

(L45/98)

Page 13 – Paragraphe 157, lignes 5 à 8

Supprimer : “Une...quai.”

Remplacer par : Un **port de plaisance** (Marina Sainte-Angèle) est situé à l’enracinement du quai – côté aval – et une rampe de mise à l’eau lui est attenante. Un chenal dragué (1993) et balisé (privé) conduit au port de plaisance. Voir la liste des services offerts en annexe.

(L48/98)

Page 27 — Supprimer le paragraphe 109

Remplacer par : 109 Chenal du Nord passe devant Berthierville et rejoint le chenal aux Castors au NE de l'île aux Vaches avant d'atteindre le lac Saint-Pierre, 6 milles plus loin. Le chenal est marqué par des bouées et celles-ci peuvent être déplacées en vue d'indiquer le meilleur chenal.

(L44/98)

Page 52 — Paragraphe 63, ligne 2 – après “Beloeil.”

Insérer : Les palplanches du pilier Ouest du pont sont en état de délabrement; elles se détachent du pilier et constituent un danger pour la navigation.

(L49/98)

CEN 303, Welland Canal et lac Érié, première édition, 1996 —

Page 9 – Supprimer le paragraphe 103.

Voie d'eau Rideau et rivière des Outaouais — deuxième édition

Chapitre VI — Supprimer le paragraphe 65.

Chapitre VII — Après le paragraphe 24

Insérer: 24.1 **Port de plaisance.** — La *Marina du Casino de Hull*, située sur le lac de la Carrière, offre les services suivants : 19 postes d'amarrage de 30 à 60 pieds (9 à 18 m) de long, eau et électricité. Pour s'y rendre, les plaisanciers doivent se rapporter au poste de contrôle situé à l'entrée du lac Leamy sur la rivière Gatineau; un quai d'attente y est installé afin de donner l'information concernant l'accès au chenal. Des feux de signalisation indiquent la priorité de passage. Les embarcations doivent rester à l'intérieur du chenal, d'une largeur minimale de 39 pieds (12 m). Il est interdit de s'arrêter ou de mouiller à l'intérieur du chenal sauf en cas d'urgence. Une limite de vitesse de 10 km/h est en vigueur sur le lac Leamy. Deux ponts, laissant une hauteur libre de 20 pieds (6,2 m), enjambent le chenal balisé. Des bouées jaunes d'avertissement sont mouillées dans le lac de la Carrière, délimitant des zones de sécurité pour une fontaine et une pointe qui s'avance dans le lac.

(L50/98)

Chapitre VIII — Supprimer le paragraphe 24.1.

(L50/98)

Chapitre VIII — Supprimer le paragraphe 58

Remplacer par: 58 **Bâtisse remarquable.** — Le *collège Mont La Mennais*, avec une flèche centrale, est érigé sur la rive Nord à 1,4 mille au NNW de la pointe Parsons.

(L52/98)

Chapitre VIII – Paragraphe 59, ligne 1 – avant “Ce”

Insérer : Le monastère de Oka est situé à l’Est de Oka.

(L52/98)

Terre-Neuve

8.1	Riverhead - Bouée lumineuse extérieure MH4	46 57 39 53 31 41	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "MH4".	Saisonnier.	Carte:4843 1915/98
8.12	Riverhead - Bouée lumineuse intérieure MH6	46 57 51 53 31 41	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "MH6".	Saisonnier.	Carte:4843 1915/98
111.7	Enragée - Bouée à cloche lumineuse VFC6	47 23 24 55 18 17.4	FI	R	4s	Rouge, marquée "VFC6".	À longueur d'année.	Carte:4832 1912/98
111.9	Garnish - Bouée à cloche lumineuse VFD	47 15 17.4 55 23 18.6	Mo(A)	W	6s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "VFD".	À longueur d'année.	Carte:4832 1912/98
112	Garnish	Extrémité du brise- lames. 47 14 10 55 21 30.4	FI	R	3s	8.5	6	Tour à claire-voie carrée, bandes horizontales rouges et blanches. 3.6	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s. À longueur d'année.	Carte:4832 1912/98
116.3	Pool's Cove	Extrémité du quai. 47 40 48 55 25 48	F	R		3.4	Mât cylindrique. 2.1	À longueur d'année.	Carte:4831 1912/98
120.1	Boxey Rock - Bouée à sifflet lumineuse VB9	47 23 42 55 35 21	FI	G	4s	Verte, marquée "VB9".	À longueur d'année.	Carte:4830 1912/98
146.6	White Rock - Bouée lumineuse QU4	47 39 49.8 58 13 32	Q	R	1s	Espar rouge, marquée "QU4".	À longueur d'année.	Carte:4634 1904/98
147.4	Bad Neighbour - Bouée lumineuse QU3	47 38 43.2 58 11 00	FI	G	4s	Verte, marquée "QU3".	À longueur d'année.	Carte:4634 1904/98
147.6	Eastern Point	47 39 58 58 13 39	FI	R	4s	6.2	Tour à claire-voie, bandes horizontales rouges et blanches sur 3 côtés. 3.7	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s À longueur d'année.	Carte:4634 1904/98
173 H220	Cape Ray	Côté Ouest du cap. 47 37 17.1 59 18 16.8	FI	W	15s	36.0	23	Tour blanche, marque de jour à bandes horizontales rouges et blanches sur 3 côtés. 14.6	Lum. 1 s; obs. 14 s. Feu de secours. À longueur d'année. Cornet - Son 4s; sil. 56s. Le cornet est orienté à 224°.	Carte:4635 Éd. 10/98
174.1	Codroy Island - Bouée lumineuse extérieure XY1	47 52 34 59 23 47	FI	G	4s	Espar verte, marquée "XY1".	Saisonnier.	Carte:4682 1903/98
174.3	Codroy - Bouée lumineuse XY2								Rayer du Livre.	Carte:4682 1903/98
174.3	Beach Point - Bouée lumineuse XY4	47 52 43 59 23 46.3	FI	R	4s	Rouge, marquée "XY4".	Saisonnier.	Carte:4682 1903/98
270.25	Haut-fond Main Tickle - Bouée lumineuse NW7	52 33 48 55 52 54	FI	G	4s	Espar verte, marquée "NW7".	Saisonnier.	Carte:5179 1938/98

Terre-Neuve (Suite)

270.45	Mad Moll Rocks - Bouée lumineuse NMM2	52 29 58.8 55 44 12	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "NMM2".	Saisonnier.	Carte:5179 1938/98
270.7	Gull Rock - Bouée lumineuse NA1	52 31 42.6 55 51 25.8	FI	G	4s	Espar verte, marquée "NA1".	Saisonnier.	Carte:5179 1938/98
270.9	Northen Ship - Bouée lumineuse NA1.3	52 32 12 55 59 42	Q	G	1s	Espar verte, marquée "NA1.3".	Saisonnier.	Carte:5179 1938/98
270.92	Haut-fond Brandies - Bouée lumineuse NA1.5	52 32 36 56 02 51.6	FI	G	4s	Espar verte, marquée "NA1.5".	Saisonnier.	Carte:5179 1938/98
355.2	Bridgeport Rock - Bouée lumineuse DBP2	49 32 23.4 54 53 22.2	FI	R	4s	Rouge, marquée "DBP2".	Saisonnier.	Carte:4958 1901/98
355.5	Pond Island Point	49 34 01.8 54 53 37.8	FI	R	4s	Tour, bandes horizontales rouges et blanches sur 3 côtés. 3.7	Lum. 0.5 s; obs. 3.5 s À longueur d'année.	Carte:4598 1901/98
372.3	Cork Rock	49 33 42 54 23 03	FI	W	6s	6.0	Tour à claire-voie carrée, marque de jour rouge et blanche sur trois côtés. 3.7	À longueur d'année.	Carte:4531 Éd. 10/98
384	Joe Batts Point	49 45 00 54 09 00	FI	W	6s	28.9	5	Tour à claire-voie carrée, bandes horizontales rouges et blanches. 3.6	Lum. 0.5 s; obs. 5.5 s Saisonnier.	Carte:4520 Éd. 10/98
447	Bonavista, brise- lames	Extrémité du brise- lames. 48 38 57.2 53 07 04.5	Q	R	1s	4.5	Mât. 2.1	Saisonnier.	Carte:4849 1921/98
448	Long Liner, quai	Extrémité du quai public. 48 39 01.2 53 06 52.4	F	R		1.5	Mât à claire-voie rouge. 1.2	Saisonnier.	Carte:4849 Éd. 10/98
467.17	Bellevue - Bouée lumineuse intérieure TG6	47 38 19.3 53 44 47.1	FI	R	4s	Espar rouge, marquée "TG6"		Carte:4851 1909/98
467.24	Black Rock - Bouée lumineuse TB1	47 40 52.8 53 48 26.6	FI	G	4s	Verte, marquée "TB1".	Saisonnier.	Carte:4851 1909/98
467.25	Back Cove Rock - Bouée lumineuse TB3	47 40 48.7 53 49 10.8	Q	G	1s	Espar verte, marquée "TB3".	Saisonnier.	Carte:4851 1909/98
478.5	Harbour Grace Channel - Bouée lumineuse CG	47 44 06 53 07 42	Mo(A)	W	6s	Bandes verticales rouges et blanches, marquée "CG".	À longueur d'année.	Carte:4849 1906/98
486.2	Port de Grave, brise-lames - Feu Ouest	47 35 03 53 12 47	FI	G	4s	4.0	Mât. 2.9	À longueur d'année.	Carte:4847 1906/98
499.1	Brandies - Bouée lumineuse MSF3	47 48 44.5 52 46 01.5	FI	G	4s	Verte, marquée "MSF3".	À longueur d'année.	Carte:4846 1906/98

Terre-Neuve (Suite)

501	Ruby Rock - Bouée lumineuse S4	Au Sud de la roche. 47 33 59.5 52 41 16.7	Fl	R	4s	Rouge, marquée "S4".	À longueur d'année.	Carte:4846 1906/98
503.5	Ellinor Rock - Bouée lumineuse S2	47 33 58.8 52 40 59.4	Q	R	1s	Espar rouge, marquée "S2".	À longueur d'année.	Carte:4846 1906/98

Atlantique

1927 H2288	Sainte-Pétronille (Beaulieu)	Sur le quai. 46 50 41.8 71 07 56.3	Fl	Y	5s	15.3	15	Tour à claire-voie carrée grise. 13.7	Lum. pér. 5 s Feu de secours. À longueur d'année.	Carte:1317 Éd. 10/98
1960.6 H2323.4	Yacht Club de Québec - Feu Ouest	Extrémité du brise- lames Ouest. 46 46 56.9 71 14 05.6	Iso	W	2s	4.4	6	Tour à claire-voie carrée rouge et blanche. 3.4	Feu de secours. Saisonnier. Entretenu par le Yacht Club de Québec.	Carte:1316 Éd. 10/98
1973.5	Marina Vauquelin - Bouée lumineuse	Abords du quai de Pointe aux Trembles (Neuville). 46 41 15.1 71 33 48	Fl	Y	4s	Bouée chaloupe orange et blanche, marquée "Marina Vauquelin".		Carte:1315 Éd. 10/98
2001.8 H2349	Île Richelieu Racon - - (M) Bande X & S	Côté Nord de l'île. 46 38 33.4 71 54 36.9	F	G		12.8	21	Bloc orange fluorescent et blanc.	Visible de 160° à 250° par le S. Intensité renforcée au relèvement 211°. Ne doit pas être utilisé comme feu de direction.	
			F	Y		11.5		Visible sur le relèvement 054° Rayer Feu de secours.	Carte:1314 Éd. 10/98
2166 H2414	Île aux Raisins - alignement	Extrémité Nord de l'île. 46 06 10.6 72 57 54	F	G		9.4	Tour, marque de jour orange fluorescent. 5.8	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	
2167 H2414.1		193°01' 573.3m du feu antérieur.	F	G		29.9	Support à claire-voie, marque de jour lattée rouge fluorescent. 33.6	Visible sur le côté. À longueur d'année.	
			Iso	W	2s	30.3		Visible dans un arc de 103° à 193° via le Sud.	Carte:1312 Éd. 10/98
2288 H2454	Petite Traverse - alignement	Sur la rive Est. 45 54 40.5 73 12 30.7	F	G		16.5	14	Tour cylindrique blanche, marque de jour lattée orange fluorescent, bande verticale noire. 6.2	Visible également de 045°30' à 145°30' par l'E. Feu de secours de nuit. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	
2289 H2454.1		045°43' 516.5m du feu antérieur.	F	G		31.9	14	Tour à claire-voie carrée, marque de jour lattée orange fluorescent, bande verticale noire. 19.8	Visible également de 045°30' à 164°59' par l'E. Feu de secours de nuit. Visible sur l'alignement. À longueur d'année.	Carte:1338 Éd. 10/98

Eaux Intérieures

29	Bouée lumineuse A51	45 20 29.2 73 52 55	Q	G	1s	Verte, marquée "A51".	(Espar d'hiver). À longueur d'année.	Carte:1410 1911/98
835	Owen Sound Harbour - Bouée lumineuse T12	44 35 12 80 56 18	Fl	R	4s	Rouge, marquée "T12".	Saisonnier.	Carte:2213 Éd. 10/98
835.5	Owen Sound, marina	44 35 02.9 80 56 31.9	Fl	R	4s	11.2	Tour cylindrique rouge, bande blanche. 7.7	Aide privée. Saisonnier.	Carte:2213 Éd. 10/98
836	Owen Sound - alignement	Côté Est de l'embouchure de la rivière Sydenham. 44 34 39.6 80 56 28	F	G		15.0	Tour à claire-voie, marque de jour à bandes horizontales rouges et blanches, partie supérieure blanche, bande verticale orange. 13.0	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	
837		195°18' 315.5m du feu antérieur.	F	G		28.0	Tour à claire-voie, marque de jour à bandes horizontales rouges et blanches. 26.0	Visible sur l'alignement. Saisonnier.	Carte:2213 Éd. 10/98
838	Owen Sound, jetée	Extrémité de la jetée Ouest. 44 34 46 80 56 29.2	Oc	R	15s	9.0	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche. 6.7	Lum. 10 s; obs. 5 s Saisonnier.	Carte:2213 Éd. 10/98
840	Meaford brise- lames	Extrémité Ouest du brise-lames Nord. 44 36 42.7 80 35 19.7	Fl	G	4s	9.0	Mât cylindrique, marque de jour rectangulaire rouge et blanche, carré vert au centre. 4.9	Saisonnier.	Carte:2214 Éd. 10/98
841	Meaford Harbour	À l'extrémité du brise-lames Est à l'entrée du port Est. 44 36 39.5 80 35 02.1	Oc	R	4s	12.7	Tour cylindrique, partie supérieure rouge. 9.2	Saisonnier.	Carte:2214 Éd. 10/98
906	Red Rock Racon - - - (Y) Bande X & S	À l'entrée du chenal principal conduisant à Parry Sound. 45 21 36 80 24 29	F	W		20.1	13	Édifice blanc, partie inférieure rouge. 13.0	Feu de secours. Saisonnier.	Carte:2225 Éd. 10/98
1268	Bouée lumineuse H247	45 37 24.2 74 37 05.6	Fl	G	4s	Verte, marquée "H247".		Carte:1511 Éd. 10/98
1299.5	Marina d'Aylmer - Feu Ouest	Sur le brise-lames Ouest. 45 23 39 75 51 31.6	Fl	G	4s	6.1	Tour cylindrique blanche, partie supérieure verte. 4.3	Entretenu par le Club de Voile Grande-Rivière. À longueur d'année.	Carte:1550 Éd 10/98

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION

Officier de navigation observateur : _____ Capitaine _____
_____ Navire _____ (ou
adresse) _____

_____ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la
compagnie et l'adresse du siège social:

_____ Emplacement
général: _____
Objet: _____

Position approx : _____ de latitude _____ de longitude _____
Carte _____ utilisée _____ pour _____ le
pointage: _____ (corrigée d'après l'Avis aux
navigateurs n° _____ de 19____)

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)
Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)
Heure (UTC) _____ Date _____

INSTRUCTIONS:

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur général des Services à la navigation maritime,
Garde côtière canadienne,
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements
concernant des aides à la navigation
ou le Livre des feux, des bouées
et des signaux de brume.

OU

Hydrographe fédéral
Service hydrographique du Canada
Ministère des Pêches et Océans,
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de
danger (ou apparence de danger)
à la navigation, ou lorsque des
corrections aux Instructions
Nautiques semblent nécessaires.